

PARIS
MAGAZINE D'INFORMATION
XVI
DE LA MAIRIE DU XVI^e ARRONDISSEMENT
LE MAG.

No.28
FÉVRIER 2024

PROPRETÉ
TOUS RESPONSABLES !

MILLON¹⁹⁷⁸₁₉₇₁

Maison de ventes aux enchères

CONNAISSEZ-VOUS
LA VALEUR DE VOS BIJOUX
& OBJETS D'ART ?

Jean-François LANDREAU
Votre Expert en Art

À PARIS 16^e

LES MARDIS ET JEUDIS DU TROCADÉRO

Jean-François LANDREAU,
vous accueille tous les mardis et jeudis
au 5 avenue d'Eylau - 75116 Paris sur rendez-vous
de 10h à 13h et 14h à 18h (ou à votre domicile)
pour des estimations gracieuses et confidentielles.



Chez vous, chez nous,
prenons rendez-vous !

Jean-François LANDREAU
01 47 27 56 59
jflandreau@millon.com

Une permanence qui vous offre la possibilité
de nous présenter les objets et œuvres d'Art
qui pourraient prendre place dans nos
prochains catalogues de ventes aux enchères.

Nos spécialités

| Tableaux anciens, modernes, contemporains, orientalisme, Middle East
| Arts décoratifs de 1880 à nos jours | Mobilier & objets d'Art
| Dessins anciens et Modernes | Céramiques anciennes | Argenterie
| Médailles & Souvenirs historiques | Militaria | Livres & Manuscrits
| Instruments de musique | Timbres, Monnaies | Jouets anciens
| Bandes dessinées | Arts d'Orient et de l'Inde | Archéologie
| Arts premiers | Arts d'Asie, Chine, Japon | Arts du Vietnam | Art Russe
| Joaillerie & Horlogerie | Mode et accessoires Vintage
| Vins & spiritueux | Véhicules de collection



Bronze,
Chine,
XVII^e
36 000 €

Porcelaine, Vietnam, XVIII^e
85 000 €

Porcelaine, Chine, XVIII^e
420 000 €



Louis TOCQUE
Tableau, XVII^e
125 000 €



SALOMON
Violoncelle
24 000 €



PETRUS
1989
3 050 €



Théodore DECK
Plat, XIX^e
6 000 €



AUDEMARS PIGUET
Montre
24 500 €



CARTIER
Bague
12 500 €



millon.com

7.

ACTUALITÉS

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES JOP 2024

Venez poser vos questions !



8. STATUT DE PARIS : Entretien avec le Sénateur, Francis Szpiner.



11. TÉMOIGNAGE Ginette Kolinka, invitée de la Mairie du XVI^e



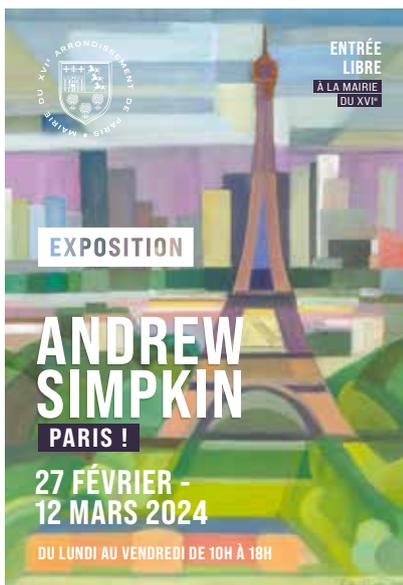
16.

DOSSIER

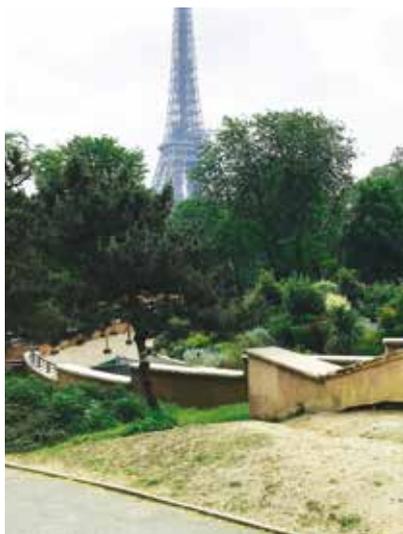
PROPRETÉ : TOUS RESPONSABLES !



39. CULTURE Exposition : *Paris !* Andrew Simpkin expose à la Mairie du XVI^e



45. SÉCURITÉ Vidéo-protection : médaille olympique pour le XVI^e



SOM MAIRE

No.28 – FÉVRIER 2024



Magazine d'information
de la Mairie du XVI^e arrondissement.

Directeur de la publication :
Astrid Renoult

Coordination de rédaction :
Graziella Tron

Rédaction : Wally Montay
Maquette originale, conception
graphique, régie publicitaire,
réalisation & édition :

Cithéa. 178, quai Louis Blériot
75016 Paris – Tél. : 01 53 92 09 00
contact@cithea.com www.cithea.com
Cithéa décline toutes responsabilités
sur les documents qui lui ont été remis.

Photos de couverture :
© Adian Hancu - © iStock

Crédit photo : © Paris XVI, © iStock,
© Loïk Journet

Impression : GROUPE
DES IMPRIMERIES MORAUULT
Magazine imprimé en France,
sur du papier recyclé, labellisé
et fabriqué à moins de 30 km
de son lieu de distribution.
Papier issu de forêts gérées
durablement.

Dépôt légal : en cours.

Tirage : 60 000 exemplaires
Distribution : Champar
Votre immeuble n'est pas distribué?
distribution@cithea.com

Publicité : Vous souhaitez figurer
dans la prochaine édition ?
Contactez Cithéa. : 01 53 92 09 00 -
contact@cithea.com





VILLA BEAUSOLEIL

RÉSIDENCES SERVICES
SENIORS

**Vous aussi,
faites le choix
Villa Beausoleil !**

**DÉCOUVREZ VOTRE RÉSIDENCE
SERVICES SENIORS D'EXCEPTION
À LEVALLOIS-PERRET !**

VENEZ NOUS RENCONTRER

01 84 20 20 83

12 rue Jules Verne - 92300 Levallois-Perret

www.villabeausoleil.com



Au palmarès
Maison de Retraite Sélection

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants du XVI^e

À l'occasion de ce premier numéro de l'année 2024, c'est avec joie que je vous présente mes vœux en tant que maire de notre arrondissement.

Je souhaite que 2024 vous soit propice. Qu'elle apporte le bonheur et la joie dans vos foyers et à tous ceux qui vous sont chers.

Les fêtes de fin d'année ont été un moment où les familles se sont retrouvées.

Comme vous le savez, celles-ci sont au cœur de notre action. Nous œuvrons au quotidien pour qu'elle puisse bénéficier d'un environnement accueillant et propice à leur épanouissement.

Nous n'oublions évidemment pas ceux qui n'ont pas eu la chance d'être en famille pendant cette période. Nous nous efforçons d'être à leurs côtés.

Le XVI^e c'est un état d'esprit, un arrondissement généreux et solidaire.

Nous le faisons vivre. Nous traversons les joies et les épreuves ensemble.

À chaque instant, la mairie du XVI^e est à vos côtés.

L'année 2024 sera particulière pour notre ville. 100 ans après, Paris accueillera les Jeux Olympiques et paralympiques d'été. Tous les regards seront tournés vers elle. Vos élus œuvrent jour après jour pour que notre ville soit à la hauteur de l'événement.

Cependant, nous serons vigilants à ce que votre cadre de vie soit préservé. Nous exigerons le plus grand sérieux dans la préparation de l'événement et dans la prise en compte de la qualité de vie des habitants.

En 2024 votre quotidien reste notre priorité.

Nous sommes mobilisés pour votre sécurité, pour la qualité de votre cadre de vie et pour que le 16^e réponde à vos légitimes attentes.

Avec l'équipe municipale, nous nous battons pour que le XVI^e ait davantage de moyens d'action pour vous servir.

Au Sénat avec Francis Szpiner, au Conseil de Paris et au conseil d'arrondissement, nous défendrons la conception de la ville pour laquelle vous nous faites confiance. Et nous nous battons pour que notre arrondissement puisse choisir son destin.

Avec l'ensemble des élus de la Mairie du XVI^e, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très belle et heureuse année 2024 !



© D.R.

JÉRÉMIE REDLER

Maire du XVI^e arrondissement
Conseiller de Paris
Conseiller régional d'Île-de-France

5

Tapissier - Décorateur - Abajouriste

20% de Remise
sur notre devis *

L'Atelier de Clémence
Artisan depuis 1951



Réfection en traditionnel de vos : chaises, fauteuils, canapés, poufs, repose-pieds, tête de lit...
Enlèvement et livraison offerts
Grand choix de tissus d'ameublement ...

MANUEL CANOVAS
Paris

NOBILIS
Paris

PIERRE FREY
PARIS

VERASETA
Etouffes & Soieries pour la décoration

RUBELLI



Tête de lit



Crapaud et son
repose-pieds



Canapé



Fauteuil
Louis XVI



Pouf
avec volant



Chaise
Louis Philippe



Avant



Après

Notre Showrom est situé au 5 rue Girodet - 75016 Paris
Du Mardi au Samedi de 10h - 13h / 14h - 19h

01.45.04.78.31

sarl-maison-brugnon@orange.fr / www.atelierdeclemence.fr

* voir conditions en magasin, offre valable jusqu'au 31/03/24

DROUOT.com

Le Floc'h

MAISON DE VENTES

DROUOT.com

NOUS PREPARONS NOS PROCHAINES VENTES

Notre gemmologue et nos commissaires-priseurs se tiennent à votre disposition pour réaliser des expertises gracieuses et confidentielles.

Pour toutes demande de rendez-vous, contactez-nous au **01 48 78 81 06** ou par mail à **paris@lefloch-drouot.fr** ou sur notre site **www.lefloch-drouot.fr**

Nous estimons également vos objets à domicile ou sur photos envoyées à **estimations@lefloch-drouot.fr**



CARTIER «Juste un clou»
Bracelet en or rose et diamants 8 000 / 12 000 €
En vente le dimanche 10 mars 2024



Le Floc'h Maison de ventes

VENTE DE CHARITÉ

LA MISERICORDE REVIENT

LES 2 ET 3 FÉVRIER À LA MAIRIE



L'an dernier, salle des Fêtes, les visiteurs se pressaient autour des nombreux stands.

© DR

Comme tous les ans, sauf lors des périodes de pandémie, **l'Œuvre de la Miséricorde** organise sa vente de charité dans les salons de la Mairie du XVI^e. L'édition 2024 aura lieu les **vendredi 2 février et samedi 3 février** prochains, de 11h à 18h30.

La grande vente annuelle de charité de la Miséricorde est une des manifestations qui lui permettent de financer les aides qu'elle distribue. Alimentation, brocante, peinture, décoration, bijoux, jeux et jouets, librairie avec dédicaces d'auteurs :

de nombreux comptoirs attendront les visiteurs les 2 et 3 février au 71 avenue Henri-Martin. Sans oublier le grand déjeuner du samedi (deux services à 12h et 13h30) et le salon de thé ouvert les deux jours à partir de 15h30.

Fondée en 1822 à la demande de l'Archevêque de Paris, reconnue d'utilité publique en 1921, **l'Œuvre de la Miséricorde**, une des plus anciennes associations caritatives de France, a pour objet d'apporter une aide à des familles confrontées à de graves difficultés financières qui bouleversent leur existence. Elle aide aussi bien des personnes âgées que des familles nombreuses, notamment en finançant les études de leurs enfants.

Le président de l'Œuvre de la Miséricorde, **Jean de Dreux-Brézé**, et son conseil d'administration tiennent à remercier **Francis Szpiner**, sénateur de Paris, et **Jérémy Redler**, maire du XVI^e, ainsi que tous les personnels de la mairie, pour leur accueil chaleureux et leur grande disponibilité.

RÉUNION PUBLIQUE JOP 2024 : VENEZ POSER VOS QUESTIONS !

A l'initiative de la Mairie du XVI^e, une réunion publique d'information est organisée le **lundi 26 février à 19h** en salle des fêtes de la mairie en présence du préfet de Police, Laurent Nunez, du comité d'organisation JOP 2024 et des représentants de la Ville de Paris. L'objectif de cette réunion est de vous présenter les périmètres de sécurité établis par la Préfecture de Police et de répondre à toutes vos questions relatives aux autorisations d'accès à ces périmètres de sécurité et de circulation. Dans le XVI^e, les JOP auront un impact important sur la vie quotidienne des habitants :

« Comment accéder à mon logement si je réside dans l'un de ces périmètres ? » « Dois-je m'inscrire en ligne ? » « Si je n'ai pas accès à internet comment récupérer mon badge d'accès ? » « Puis-je prévoir des travaux chez moi ? » « Le parc Sainte Périne sera zone de festivités pendant toute la durée des Jeux ; quelles seront les nuisances pour les riverains ? » etc... Nous aborderons aussi les différentes phases de montage et de démontage et tous les travaux qui sont en cours relatifs à l'organisation de ces JOP, avec, notamment les travaux de la place

du Trocadéro qui commencent le **5 février pour s'achever le 1^{er} mai** avec la mise en circulation provisoire en fer à cheval de la Place du Trocadéro...

Les habitants, les commerçants et tous les acteurs économiques du XVI^e sont invités à venir poser leurs questions. **Nous vous attendons nombreux !**



FRANCIS SZPINER

Sénateur de Paris, Conseiller de Paris,
Président du groupe de la Majorité Municipale du XVI^e

« LA QUESTION DE LA GOUVERNANCE À PARIS NE PEUT SE LIMITER À UNE SIMPLE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN. »

Un député (Renaissance) propose de changer le statut de Paris en modifiant le mode de scrutin. Mais la situation à Paris est beaucoup plus complexe. Il est vrai qu'aucun membre de Renaissance n'a jamais exercé les fonctions de maire d'arrondissement. La question de la gouvernance de Paris ne peut pas se limiter à une simple réforme du mode de scrutin. Car cela ne réglerait aucun problème. Il faut en finir d'ailleurs avec la légende selon laquelle on peut être élu maire de Paris avec moins de voix que son adversaire.

En 2020, la droite n'aurait pas gagné avec cette modification du mode de scrutin. Au contraire, Madame Hidalgo aurait vu son pouvoir renforcé et aurait obtenu une majorité plus large au Conseil de Paris.

Il faut en réalité réfléchir à ce qu'est Paris.

Paris n'est pas une ville comme les autres et elle n'a de fait plus rien à voir avec la loi dite « PLM », Paris-Lyon-Marseille. En effet Marseille et Lyon sont devenues à la fois Villes et Métropoles et le pouvoir de décision dans ces deux villes relève plus de la Métropole que de la Ville. Paris, elle, est une ville Département ; associer ces trois villes n'a aucun

sens. Les Parisiens sont attachés à leur arrondissement. Ils ont chacun une personnalité propre, une histoire, une sociologie, des particularismes. Paris en réalité s'apparente plus à une communauté d'Agglomérations. Sauf que les Agglomérations sont des regroupements de communes et qu'évidemment il n'est pas questions de créer dix-sept communes autonomes à Paris. Mais prenons, par exemple le sujet du périphérique. Cette infrastructure est propriété de la Ville de Paris mais il va de soi que la gestion du périphérique impacte les communes limitrophes et la Région-Ile-de-France. C'est pourquoi nous avons d'ailleurs déposé au Sénat une proposition de loi afin que sa gestion soit confiée au Préfet qui sera garant de l'intérêt général.

Il nous faut donc inventer un système original qui garantisse à la fois, l'unité de l'action municipale de la Ville de Paris, le respect et les droits des arrondissements.

Aujourd'hui les Maires d'arrondissement ont des pouvoirs extrêmement limités malgré la légitimité de leur élection.

Prenons quelques exemples : lorsque dans le cadre du projet *One*, Anne Hidalgo a voulu transformer la place du Trocadéro contre l'avis des Parisiens et des élus des trois conseils d'arrondissement concernés (XV^e, VII^e et XVI^e), elle envisageait de passer en force et elle l'aurait fait si je n'avais pas saisi le Préfet de Police. Elle a ensuite voulu contourner l'interdiction du Préfet en déposant deux recours au Tribunal Administratif qu'elle a perdus.

De même lorsque les riverains contestaient en justice le permis de construire que la Ville de Paris maintenait rue Erlanger malgré l'avis défavorable du Maire et du Conseil d'Arrondissement, j'ai souhaité me tenir à leurs côtés en intervenant devant le Conseil d'État qui a conclu que le Maire du XVI^e (sic) « n'avait pas d'intérêt à agir ».

Autre exemple : l'occupation illégale de l'école Erlanger par des centaines de migrants instrumentalisés par des associations. Encore, une fois, le Maire que j'étais n'avait aucun pouvoir de demander l'expulsion et lorsque je me suis présenté au Tribunal pour porter la voix des habitants, il m'a écouté avec toute la courtoisie que l'on réserve à l'avocat, mais a déclaré mon intervention comme maire : « irrecevable ».

Il faut doter les mairies d'arrondissement d'une personnalité juridique

La réforme du statut de Paris suppose de doter les mairies d'arrondissement d'une personnalité juridique afin de leur donner la capacité d'agir comme la Ville sur des projets de construction ou de transformation d'établissements publics situés dans leur arrondissement.

Les mairies doivent aussi pouvoir disposer d'un droit de veto sur certains grands aménagements dans leurs arrondissements.

La Ville de Paris a par exemple décidé de créer une piste cyclable avenue Paul Doumer. Pour cela, elle supprime la quasi-totalité des places de stationnement et propose un projet sans aucune ambition environnementale et qui ne garantit pas la sécurité des cyclistes. Ce projet a reçu un avis défavorable des riverains, de la Mairie du XVI^e, des associations de cyclistes et de la Préfecture de Police, mais la Ville, contrainte par son calendrier JOP 2024, a refusé de revoir sa copie et a décidé de le maintenir.

Sur des sujets relatifs à la circulation ou à la sécurité, il faut donner aux maires d'arrondissements la possibilité de prendre des arrêtés qui ne soient pas en contradiction avec la mairie centrale, mais adaptés aux réalités locales et qui vont dans le sens de l'intérêt général, comme au Trocadéro, où le maire d'arrondissement devrait pouvoir interdire la circulation des mineurs passée une certaine heure. D'autres questions doivent faire l'objet de débats : la direction de la Police Municipale, la propreté ou la répartition des budgets, de voirie notamment.



Le statu quo est mortel pour Paris et ce n'est pas la réforme du système électoral qui règlera les problèmes de la capitale.

Réforme du système électoral qui, au demeurant, est en train d'évoluer, puisqu'au départ il s'agissait d'aligner Paris sur le régime de toutes les communes de France et qu'aujourd'hui l'auteur de la proposition de loi en est arrivé à proposer un mode de scrutin en vigueur dans les Régions, ce qui montre bien que Paris n'est pas une ville comme les autres.

Je souhaite donc que le gouvernement réunisse les parlementaires et les maires de tous les arrondissements parisiens pour discuter ensemble d'une vraie réforme et que chacun donne sa vision de la gouvernance de Paris. Cela est nécessaire si nous voulons, en 2026, gagner et faire renaître Paris.

« Aujourd'hui les Maires d'arrondissement ont des pouvoirs extrêmement limités malgré la légitimité de leur élection. »

NOS MATINÉES D'EXPERTISES
GRATUITES & CONFIDENTIELLES
EN PRÉSENCE DE NOS EXPERTS

 **ADER**
Nordmann & Dominique

12 et 26 janvier
1^{er} et 15 mars
de 9 h 30 à 12 h 30



BIJOUX & MONTRES



SUR RENDEZ-VOUS
Emmanuelle LECLERC, commissaire-priseur
20 avenue Mozart, 75 016 Paris
emmanuelle.leclerc@ader-paris.fr - Tél. : 01 78 91 00 56

VENTES AUX ENCHÈRES - ESTIMATIONS GRATUITES - INVENTAIRES - SUCCESSIONS

TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL

GINETTE KOLINKA

À LA MAIRIE DU XVI^e

Ginette Cherkasky naît le 4 février 1925 dans une famille juive de 7 enfants.

Un père Ukrainien, tailleur, et une mère Roumaine, mère au foyer.

Elle passe sa petite enfance dans le 4^e arrondissement de Paris puis à Aubervilliers avec sa famille.

En 1941, son oncle et son beau-frère sont arrêtés. En juillet 1942, sa famille fuit son domicile. Ils rejoignent la zone libre à Avignon.

Le 13 mars 1944, elle est arrêtée avec son père, et d'autres membres de sa famille.

Incarcérée à la prison d'Avignon puis à celle des Baumettes, la famille est ensuite internée au camp de Drancy.

Un mois plus tard, la famille est déportée par le Convoi no 71 du 13 avril 1944 en direction du camp d'Auschwitz-Birkenau, même convoi que celui de Simone Veil.

Dès l'arrivée du train, son père ainsi que son frère sont gazés. Ginette, elle, est sélectionnée pour le travail et rejoint le camp des femmes.

D'octobre 1944 à avril 1945, elle passera par les camps de Bergen-Belsen et de Theresienstadt.

Au camp de Bergen-Belsen, elle travaille dans une usine de pièces d'aviation. Elle attrape le typhus. En mai 1945, elle change de camp mais, à son arrivée, le camp est libéré, et elle est donc accueillie par les Alliés et rapatriée à Lyon avant de rejoindre Paris le **6 juin 1945** pour retrouver les membres de sa famille qui ont survécu : sa mère et quatre de ses cinq sœurs. Pendant quarante ans, elle sera bonnetière sur un

marché d'Aubervilliers avec son mari. Elle ne souhaitait pas raconter l'horreur de la Shoah, de peur « d'ennuyer les gens ».

En 2000, elle devient veuve et décide de raconter son histoire ; elle pousse la porte d'une association d'anciens déportés et devient l'une des ambassadrices de la mémoire. Elle va d'établissement en établissement pour parler de la Shoah et sensibiliser les jeunes dans toute la France. Elle sera à la mairie du XVI^e le **dimanche 3 mars à 15h00**. Inscriptions : alexandra.barouch@paris.fr



Francis Szpiner remettant la médaille de la Mairie du XVI^e à Ginette Kolinka en 2021

BONNE ANNÉE 2024

À LA PISCINE D'AUTEUIL !

Les travaux d'amélioration et la réouverture de la piscine d'Auteuil étaient très attendus par les habitants... N'attendez pas les beaux jours pour profiter des bienfaits de la natation sur le corps et sur le mental... Tout le monde peut pratiquer à son rythme et selon ses objectifs. Sur place, des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs pourront vous accueillir et vous encadrer en toute sécurité. Profitez de cette réouverture pour

mettre en pratique vos bonnes résolutions de début d'année : leçons particulières tous niveaux pour enfants, adolescents et adultes, cours collectifs pour adultes et séances d'aquagym deux fois par semaine (le mardi à 12h30 et le samedi à 11h00).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les éducateurs au 01.71.18.97.25.



PISTE CYCLABLE AVENUE PAUL DOUMER

LE PASSAGE EN FORCE

INACCEPTABLE DE LA VILLE DE PARIS !

L'avenue Paul Doumer restera un cas d'école en matière d'abus de pouvoir et de passage en force de la Ville de Paris. Une réunion publique avait été organisée en novembre dernier à l'initiative de la mairie du XVI^e afin d'informer les nombreux riverains, commerçants et professionnels de santé qui vont être impactés par ce projet médiocre et bâclé.



de produire les plans pour la Ville de Paris, a travaillé sur un projet qu'elle a présenté à la Mairie du XVI^e en juillet dernier.

Nous avons immédiatement émis un avis défavorable rejoins bientôt par les associations de cyclistes qui déplorent la piètre qualité des aménagements proposés et surtout le fait que **cette piste cyclable ne leur permettra pas de circuler en toute sécurité !**

Malgré l'opposition de tous, la Mairie de Paris, pressée par le temps, **refuse de retravailler ses plans**, organise une réunion d'ouverture de chantier et lance les travaux pour être « prêts » pour les JOP. Alors que la piste Michel-Ange n'est toujours pas mise en service (elle aurait dû l'être en décembre dernier ; voir page 37), la Ville de Paris se lance dans une course folle pour mener « à bien » son funeste projet, contre l'avis de tous, **contre l'avis même de la Préfecture de Police** qui a émis un avis défavorable sur la majeure partie de la voie... qui n'est malheureusement pas sous son autorité...

Qu'importe la sécurité !

Qu'importe la sécurité des cyclistes !
Qu'importe la sécurité des piétons !
Qu'importe les embouteillages et la pollution ! L'objectif demeure de radier la voiture de Paris et de le faire le plus vite possible quitte à produire un projet bâclé dont le coût devrait atteindre 1,5 million d'euros.

Début des travaux le 29 janvier.

A la suite de cette réunion, la Ville de Paris a fait semblant de prendre la mesure du **rejet** suscité localement par ce projet. **Rejet** des commerçants qui craignent une baisse spectaculaire de leur chiffre d'affaires, **rejet** des restaurateurs que l'on va priver de leurs terrasses estivales avant les JOP... **rejet** des professionnels de santé présents nombreux sur et autour de cet axe avec une patientèle venant de différents arrondissements parisiens et de banlieue, **rejet** des riverains à qui l'on retire la quasi-totalité des places de stationnement payant, **rejet** des personnes fragiles (personnes âgées et personnes en situation de handicap), **rejet** des défenseurs de l'environnement qui déplorent les risques d'embouteillages et de pollution

que cela va engendrer mais aussi le manque d'ambition environnementale (la Ville de Paris ne propose en effet aucun aménagement paysager sur cet axe pourtant très minéral et qui l'aurait mérité) et surtout **rejet des associations de cyclistes** avec lesquelles la Mairie du XVI^e a travaillé sur le fond de ce dossier.

Car, en réalité quel est le vrai problème ?

La Maire de Paris a annoncé en conférence de presse la création « d'Olympistes » en février dernier. Ces pistes cyclables sont censées permettre aux habitants et visiteurs de rejoindre les grands sites olympiques. Pour cela les travaux doivent être réalisés et achevés avant la fin du mois de mai prochain. La « Mission Vélo », qui est en charge



MOLITOR

BRASSERIE

13 RUE NUNGESSER ET COLI
75016 PARIS

WWW.MOLITORPARIS.COM



SANTÉ

LE XVI^E S'ORGANISE

Création de la Communauté professionnelle territoriale
de Santé du 16^e arrondissement de Paris (CPTS 16)



La CPTS en 3 questions

Quoi ?

Mode d'organisation des professionnels de santé qui souhaitent, sur la base du volontariat, se coordonner autour d'un projet de santé commun dans un même territoire.

Qui ?

Professionnels médicaux, paramédicaux, pharmaciens, établissements de santé, structures sociales et médico-sociales (...) et les acteurs de la coordination.

Pourquoi ?

Pour mieux répondre aux besoins de santé non ou insuffisamment traités sur un territoire ou fluidifier le parcours de soins des patients.

Dans le XVI^e arrondissement

A la suite de l'assemblée générale constitutive, les membres du bureau de la CPTS 16 ont pris leur fonction en septembre 2023. Une convention tripartite avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et la CPAM de Paris a été signée en décembre pour le financement des principales actions et missions. Ce sont les instances de tutelles directes de la CPTS 16.

COMPOSITION DU BUREAU CPTS 16

Présidente :

Mme Noelle Cayarcy, Sage-femme, Directeur de projet en Santé Publique, Expert Haute Autorité de Santé, Expert judiciaire près la Cour d'Appel Administrative de Paris et Versailles, représentant Union Régionale des Professionnels de Santé IDF corporation Sage-Femme.

Vice-président :

Dr Eclancher, Médecin généraliste Maison de santé pluri-professionnel Mary- Jacobi.

Vice-président :

Dr Virginie Binet, Médecin cheffe gériatre Hôpital Henry Dunant.

Vice-président :

Mr Alexandre Attia, Directeur général Cliniques Bizet, du Louvre et Trocadéro

Trésorière :

Dr Imane Bodinier, Pharmacienne, Av. de la Grande Armée.

Secrétaire : Dr Sabine Roure,

Gynécologue Obstétricien, bd Exelmans.

Initiées par la loi de modernisation du système de santé de 2016, les CPTS visent à assurer une meilleure coordination entre les professionnels de santé et à structurer les parcours de santé des habitants d'un territoire. L'objectif est d'améliorer la prise en charge de la population en optimisant l'offre de soins, de faciliter l'exercice des professionnels et de renforcer les liens ville-hôpital. La CPTS regroupe des acteurs du soin et médico-sociaux, des professionnels de santé, qu'ils soient en "ville" par exemple exerçant en cabinet ou en officine, dans des établissements de santé ou des structures médico-sociales.

EN 2024, LE XVI^E A RDV AVEC LA SANTÉ !

« Nouvelle année, nouvelle délégation ! Afin que la santé des habitants devienne un sujet pleinement traité par la municipalité, **Jérémy Redler**, dans la continuité de **Francis Szpiner**, qui m'avait déjà confié l'accompagnement de la CPTS et le Conseil local de santé mentale, a décidé d'élargir mes délégations en y ajoutant la santé. Au même titre que le handicap, la gestion des risques et l'accueil des nouveaux habitants, la santé des habitants du XVI^e arrondissement sera mon engagement pour la suite de mon mandat d'élué. Accès aux soins, accompagnement des professionnels, politique de prévention, santé des jeunes et des personnes fragiles, je mettrai toute mon énergie, ma détermination et mon expérience au service des habitants du XVI^e pour les accompagner, les défendre et avancer avec l'expertise de mon collègue le **Professeur Emmanuel Messas**. Également en lien avec la formidable communauté pluriprofessionnelle qui constitue désormais la CPTS 16, et sa présidente, à l'image de son équipe, engagée, dynamique, ambitieuse et déterminée. L'arrondissement se mobilisera pour proposer une meilleure offre de santé sur le territoire et invitera ses habitants à bouger pour une rester en bonne santé ! »

Lisa Lellouche, adjointe au Maire en charge de la Santé et du handicap

DEBURAUX | DU PLESSIS

Commissaires-priseurs associés

Journées d'expertises
gratuites et confidentielles
Bijoux - Tableaux - Mobilier - Objets d'art

Tous les jeudis de 10h à 13h et de 14h à 18h
Les mardis 6 et 20 et 27 février de 14h à 19h
Le samedi 24 février de 14h à 17h

HÔTEL
DROUOT

DEBURAUX | DU PLESSIS - Commissaires-Priseurs associés
39 rue Molitor Paris 16^e - Tél. : 01 42 24 72 22
etude@deburauxduplessis.fr

*Maison
Antiquités Passy*

ACHÈTE CHER

MANTEAU DE FOURRURE,
SAC DE MARQUE,
BOUTEILLE DE VIN,
DÉCORATION ANCIENNE,
MOBILIER ANCIEN,
ART ASIATIQUE, BRIQUET
ANCIEN, PIANO,
MACHINE À COUDRE,
JOUET ANCIEN,
MONTRES,
VIEILLE MONNAIE,
BIJOUX OR
MÊME CASSÉS...



N'hésitez pas à me contacter :

ANTIQUITÉS PASSY

06 70 52 24 65

seculagregoire@live.fr



Devis et déplacement gratuits

nov-isol



**NE JETEZ PLUS VOS FENÊTRES ANCIENNES :
RÉNOVEZ-LES ET ISOLEZ-LES !**

**Menuisiers spécialisés, nous intégrons
un double-vitrage et des joints performants
à vos fenêtres tout en préservant
100 % de leur esthétique.**

- Moins cher qu'un changement à neuf
- Aucune dégradation dans le logement
- Respect rigoureux de la façade

Avant



Après



Contactez Jean-Louis Galland : 01 39 75 38 55 / 06 48 09 27 86

Visitez notre site Web

www.nov-isol.com

Nov-Isol - 48, chemin de la Nourrée, 78670 Villennes-sur-Seine



LA PROPRETÉ DE NOTRE ARRONDISSEMENT L'AFFAIRE DE TOUS !

La propreté de l'arrondissement est l'un des objectifs prioritaires de la mairie du XVI^e. Contrairement à ce qu'affirme Anne Hidalgo, la Mairie de Paris continue de gérer ce service de manière centralisée, comme on a malheureusement pu le constater lors de la grève du printemps 2023. Les mairies d'arrondissement n'ont ni de budget propre ni d'autorité hiérarchique sur les agents de la propreté. Pour assurer ses missions, la mairie du XVI^e doit cependant s'appuyer sur les moyens humains et matériels de la Division de la propreté du XVI^e arrondissement qui œuvre sur le terrain. En effet chaque jour, près de 200 éboueurs collectent les déchets, nettoient nos rues et entretiennent l'espace public. Ce travail quotidien ne peut être efficace que si, de leurs côtés, les habitants de l'arrondissement et les usagers respectent non seulement leur métier mais aussi les biens communs. Car la propreté est l'affaire de tous ! Les rues et les quartiers les plus propres sont ceux que l'on ne souille pas, notamment par des comportements incivils tels que les dépôts sauvages, les jets de mégots ou l'abandon de déjections canines sur le trottoir... Nous avons conçu ce dossier comme un mémo pour mettre en lumière les missions des agents de la propreté, les nombreux dispositifs mis à disposition afin de recycler les déchets et la nécessité d'une participation de chacun pour préserver la qualité de notre cadre de vie.



Véronique Baldini

Conseillère de Paris déléguée
aux Espaces Verts et à la Propreté.

Dans un document officiel intitulé « Paris se transforme » envoyé le mois dernier à tous les Parisiens, Anne Hidalgo affirme : « La propreté est désormais pilotée par votre maire d'arrondissement. » Est-ce exact ?

« C'est totalement faux. Et c'est inacceptable de laisser croire cela. La propreté à Paris est gérée directement par la Mairie Centrale. C'est elle qui gère les budgets, qui a l'autorité sur ses équipes, qui décide des investissements et des orientations qu'elle prend. C'est elle aussi qui a soutenu la grève des agents au printemps dernier. C'est elle qui organise les collectes des déchets sauf dans les arrondissements en gestion privée. La Ville de Paris a lancé une grande opération de communication qu'elle a appelée « le big bang de la territorialisation ». Cela se résume à une enveloppe octroyée aux Mairies d'arrondissement de 500 000€ dans le XVI^e, que la Mairie du XVI^e a décidé de dépenser pour faire des opérations de « nettoyage renforcé ». Et encore, nous ne sommes pas

totallement maîtres de cette enveloppe qui est gérée par le service local mais qui ne nous est pas directement transférée et nous sommes obligés de travailler avec les prestataires de la Ville de Paris qui sont souvent plus chers et moins efficaces que d'autres sur le marché de la propreté. »

Vous dénoncez le manque de décentralisation effective en matière de propreté mais aussi le désengagement de la Ville. N'est-ce pas contradictoire ?

« Je vais prendre un exemple concret : la Ville de Paris avait contractualisé avec un prestataire privé pour la collecte des petits appareils électro-ménagers et cela marchait très bien. Par « souci d'économie », elle a rompu son contrat et demandé aux agents des services locaux de s'en occuper. C'est encore du temps pris sur leur mission première qui doit rester la collecte et le nettoyage de l'espace public... En revanche la Ville de Paris se montre plus efficace quand il s'agit de privatiser la verbalisation du stationnement pour faire rentrer de l'argent dans les caisses. Que ce contrat de collecte avec Ecosystème ait été dénoncé est un scandale pour une Ville qui se veut à la pointe de l'écologie. »

Vous êtes Conseillère de Paris. Comment vous battez-vous pour faire changer les choses ?

« Le groupe des Républicains au Conseil de Paris (Changer Paris) est le premier groupe d'opposition à la politique funeste d'Anne Hidalgo composée d'une équipe hétéroclite de socialistes, d'écologistes et de communistes qui ne sont souvent pas d'accord sauf pour conserver leurs places au moment des élections. Monsieur Belliard par exemple qui s'est prononcé publiquement contre l'organisation des JOP à Paris ne se prive pas en revanche d'en profiter pour développer des projets d'Olympistes cyclables réalisés au dernier moment et à vitesse

grand V avec des équipes sous pression, qui travaillent mal et qui livrent des projets dont même les cyclistes ne veulent pas, comme c'est le cas avenue Paul Doumer. Mais pour revenir à la propreté, cela fait des années que la droite républicaine milite pour une harmonisation du mode de collecte à Paris et que tous les arrondissements puissent passer en gestion privée afin de libérer les agents de cette mission et qu'ils puissent se concentrer sur l'entretien de l'espace public. Ce qui serait une mesure de justice et ne serait pas un luxe étant donné l'état de nos rues ! »

Vous travaillez tous les jours avec le service local de la propreté dans le XVI^e. Lutter contre les dérives d'Anne Hidalgo et garder de bons rapports avec ces hommes et ces femmes qui ne font que faire leur métier, est-ce compliqué ?

« J'ai beaucoup d'admiration et de respect pour les hommes et les femmes avec lesquels nous travaillons au quotidien. Leur métier est difficile. Ils habitent souvent loin de Paris... Ils travaillent dans des conditions souvent dégradées : manque de matériel, manque de reconnaissance, démobilité due à l'accroissement des « incivilités ».

Opération de nettoyage à grandes eaux pendant la grève du printemps dernier



inmemori

MAISON DE POMPES FUNÈBRES

Avec les pompes funèbres inmemori,
vous faites le choix de la sérénité.

- Un accompagnement efficace et dévoué.
- Une prise en charge de toutes les démarches administratives.
- L'organisation d'obsèques respectueuses de vos souhaits et de qualité.
- Des prix justes et raisonnables.



66 rue de la Pompe
75016 Paris

01 87 66 17 56 • 7j/7 et 24h/24

Nos autres agences à Paris : 73 bis avenue de Wagram (17e), 11 bis rue Bachaumont (2e)



La Ville saura-t-elle faire face devant l'afflux de touristes pendant les JOP ?

Quel sens a leur travail quand 5 minutes après leur passage, la rue est de nouveau souillée par des propriétaires de chiens irrespectueux ou des entreprises de travaux qui laissent leurs dépôts sauvages à chaque coin de rue ? La propreté est l'affaire de tous. J'entends et je comprends la grogne des Parisiens et ils ont raison. La Ville est endettée comme elle ne l'a jamais été, les taxes ont explosé et le service n'est pas rendu.

Toute la responsabilité revient à la Ville, à son mode de gouvernance, à son dogmatisme... C'est une équipe à bout de souffle qui ne sait gérer ni un budget, ni les hommes, ni les enjeux prioritaires d'une politique locale : la propreté et la sécurité. Résultat, les Parisiens fuient la capitale, les écoles se vident, mais Anne Hidalgo et son équipe partent pendant ce temps-là en villégiature à Tahiti. Il faut faire grandir une nouvelle génération de citoyens responsables qui saurons respecter la nature et l'espace public qui est notre bien commun.

C'est ce que nous faisons en organisant des collectes de déchets par exemple dans le Bois de Boulogne. Nous ne le faisons pas pour pallier le manque d'efficacité de la Ville de Paris. C'est mission impossible. Mais de nombreuses familles, de nombreux enfants y participent. Nous sommes certains que c'est dans l'action

et par l'exemple que les enfants peuvent se construire une vraie conscience écologique. Les enfants qui participent à ces séances de 2h de ramassage de déchets dans le bois seront plus tard des citoyens responsables et respectueux de l'environnement. Nous en sommes convaincus. »

La Ville de Paris déploie en ce moment la collecte des déchets alimentaires pour répondre à une directive européenne en matière de recyclage des déchets. Comment s'est passé le lancement ?

« Globalement, je pense que les Parisiens sont demandeurs de solutions efficaces en matière de recyclage de leurs déchets. La collecte 3 fois par semaine des emballages et cartons est plutôt une réussite. Elle répondait à un besoin grandissant et à l'évolution de nos modes de consommation.

Une collecte des déchets alimentaires était déjà organisée à proximité des marchés alimentaires. L'objectif désormais est que chacun puisse bénéficier d'un dépôt à moins de trois minutes de chez lui.

Pour cela, nous implantons de nouvelles poubelles et le déploiement se fera sur deux ans. Ces points de collecte rencontrent déjà un vif succès mais aussi des mésusages...

Il est très important de n'y déposer que des déchets alimentaires sinon c'est tout le contenant qui pâtit de cette mauvaise utilisation et qui ne peut donc être recyclé. Ces poubelles sont des modèles à capteurs ; elles sont collectées lorsque qu'elles sont pleines.

Il est important aussi de ne pas déposer les sacs à leurs pieds. Si la poubelle est pleine, il vaut mieux jeter ses déchets dans une poubelle verte. Parallèlement, la Ville a décidé de consacrer l'un des containers TriLib aux déchets alimentaires. Les habitants pourront donc les y déposer désormais. Ce nouveau service est en rodage mais nous sommes vigilants sur son efficacité et son déploiement. »

Les JOP approchent... Comment la Ville de Paris aborde-t-elle cette échéance en matière de propreté ?

« Le service local et les agents sont inquiets. Le XVI^e est l'un des arrondissements de Paris qui sera le plus impacté avec de nombreux sites olympiques comme Roland Garros et des sites de « festivités » comme le Trocadéro. La tension sur les agents sera maximale avec des flux de touristes importants, des changements d'itinéraires de collecte... Mais tout cela n'est pas encore très clair, c'est le moins que l'on puisse dire, et nous partageons leur inquiétude. La première adjointe **Samia Badat-Karam**, en charge des JOP, a mis en place un comité interne JOP 2024 qui suit cela de près avec les autorités compétentes (Préfecture de Police, Ville de Paris, Paris 2024) et les services locaux. Nous invitons d'ailleurs tous les habitants à venir poser leurs questions et partager leurs inquiétudes lors de la réunion publique qui sera consacrée aux JOP en présence du Préfet de Police, le **26 février** prochain à la Mairie. »

Dépôt sauvage de sapins sur la voie publique.



LA PROPRETÉ DANS LE XVI^e

UN SERVICE DÉCONCENTRÉ SOUS L'AUTORITÉ DE LA MAIRIE DE PARIS

Dans notre arrondissement, la gestion de la propreté est assurée par la Division de la Propreté du XVI^e arrondissement. Gros plan sur ce service essentiel, présent chaque jour pour collecter les déchets, nettoyer les rues et maintenir la propreté de l'espace public.

A Paris, les missions de propreté sont assurées par le Service Technique de la Propreté de Paris (STPP) au sein de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) de la Mairie de Paris. C'est l'un des services les plus importants de la Ville, qui compte 6800 agents à pied d'œuvre pour assurer chaque jour la propreté de 1785 km de voies, dont le boulevard périphérique, 2900 kilomètres de trottoirs, 36 hectares de voies piétonnes et les nombreux sites touristiques à forte fréquentation, notamment durant la période estivale. Ce travail étant colossal, l'organisation des services est déconcentrée et comprend 14 divisions territoriales couvrant tous les arrondissements. Cette organisation repose sur une politique de gestion de l'espace public en co-pilotage avec les maires d'arrondissement, qui permet d'adapter l'action du service aux priorités locales, avec l'appui des plans de propreté, de la communication de proximité et de la verbalisation des contrevenants en lien avec la Direction de la Police Municipale et Prévention (DPMP).

Sur le terrain

Située au 9^{ter} rue de Boulainvilliers, la Division de la Propreté du XVI^e arrondissement regroupe une équipe administrative, une équipe d'éboueurs et d'encadrants, soit 436 agents dont 373 éboueurs qui travaillent en roulement de 6h à 12h, de 6h à 17h ou 20h (pour les encombrants

et urgences) et ce, tous les jours de l'année (sauf le 1^{er} mai). Les effectifs sont déployés sur 3 secteurs géographiques (Auteuil, Muette, Dauphine) auxquels s'ajoute le Bois de Boulogne. Pour assurer leurs missions au mieux, les agents éboueurs sont répartis dans 11 ateliers de collecte et de nettoyage.



LE XVI^e EN CHIFFRES

168 554
habitants

101 667
logements

545 km de trottoirs
(soit un Paris-Genève en voiture)

269
km de voiries



SUR LE TERRAIN

373

agents éboueurs

7j/7

sur le terrain
(sauf 1^{er} mai)

18

stations

150

tonnes
de déchets collectés par jour
"bacs à ordures ménagères"

30

tonnes de déchets
collectés par jour
"bacs jaunes pour papiers-
cartons"

Ils disposent d'engins adaptés selon leurs actions manuelles ou mécaniques : chariots de propreté, souffleurs, mini-bennes, laveuses, balayeuses, aspirateurs de voirie.

Des missions multiples

Ces agents spécialisés contribuent au maintien de la propreté de l'arrondissement en assurant deux missions principales : la collecte des ordures ménagères et le nettoyage/balayage des trottoirs. Dis comme cela, ça semble simple. Mais derrière ces deux missions se cachent des travaux quotidiens et fastidieux.

Les agents doivent en effet collecter les bacs derrière les bennes mais aussi les dépôts sauvages (sapins encombrants...), collecter et changer les sacs des corbeilles de rues, nettoyer ces corbeilles et les trottoirs avec les petites laveuses et aspiratrices, les voies de circulation dans le Bois de Boulogne et les pistes cyclables, assurer la propreté autour du Parc des Princes les soirs de match et de tous les lieux de manifestations sportives ou autres (Roland Garros, Trocadéro...), assurer le nettoyage après les six marchés

alimentaires de l'arrondissement, balayer les trottoirs, ramasser les feuilles d'octobre à février, saler et sabler en cas d'alerte météo neige/verglas de décembre à février, poser et retirer

les panneaux électoraux sur 31 sites, animer les trimobiles (voir page 24) et encadrer les opérations de grands nettoyages participatifs (voir page 28). Autant dire qu'ils ne chôment pas !



Exemple de collaboration entre les police nationale, municipale et la propreté lors d'une opération "vente à la sauvette".



COLLECTE DES DÉCHETS

UN FONCTIONNEMENT À AMÉLIORER

La collecte des déchets est assurée par les agents de la Division de la Propreté du XVI^e arrondissement de trois façons : le ramassage des bacs en porte-à-porte, la collecte des bornes et conteneurs de tri présents dans les rues et le service d'enlèvement gratuit d'encombrants et de produits dangereux mis à disposition. Explications.

Depuis des années la droite républicaine au Conseil de Paris demande la privatisation du service de collecte afin que les agents puissent se concentrer sur l'entretien et le nettoyage de l'espace public. Anne Hidalgo continue de refuser.

La collecte en porte-à-porte en pied d'immeuble est effectuée chaque jour par des agents appelés « ripeurs » qui doivent aller au plus vite pour déverser le contenu des bacs dans des camions-bennes.

Les bacs à couvercle vert contenant les ordures ménagères et assimilés sont ramassés quotidiennement, entre 6h et 12h15. Les bacs à couvercle jaune pour les autres déchets recyclables (papier, carton, emballages plastiques, multimatériaux...) trois fois par

semaine selon les secteurs de l'arrondissement : les lundis, mercredis, vendredis entre 6h et 12h pour le secteur Sud et les mardis, jeudis, samedis entre 6h et 12h pour le secteur Nord. La collecte des bacs blancs réservés au verre est effectuée quant à elle le lundi ou jeudi entre 7h30 et 13h30 selon les secteurs.

Les tranches horaires et itinéraires de collecte sont étudiées de façon à réduire au maximum les nuisances, notamment en matière de circulation. La largeur des voies à desservir et la variation de la production de déchets tout au long de l'année, en fonction des secteurs et des jours de la semaine sont notamment prises en compte. La collecte en porte-à-porte étant mécanisée, les déchets sont présentés

dans les bacs roulants et fermés, mis à disposition par la Ville de Paris. La dotation par immeuble de ces bacs dont le volume varie entre 120 et 750 litres est évaluée en fonction des besoins. Les gardiens sont conviés à respecter des consignes pour la sortie des bacs, qui ne doivent pas être déposés sur le trottoir plus d'une heure avant le passage des services de collecte. De même, les bacs doivent être rentrés dans les immeubles un quart d'heure après le passage des véhicules de collecte.

Contact :

Pour toute question relative à la collecte : appelez le 01 55 74 44 60. Au sujet des bacs, merci d'écrire à l'adresse suivante : dpe-16-bacs@paris.fr

Les collectes en apport volontaire

Au-delà des collectes effectuées par les agents, les citoyens ont la possibilité de déposer leurs déchets recyclables dans de multiples points de collecte mis à disposition dans tous les quartiers : des bornes fixes pour les déchets alimentaires sont installées à proximité des marchés. Les déchets collectés sont valorisés pour produire du biogaz ainsi que du fertilisant pour les agriculteurs. Le biogaz – issu de la fermentation de matières organiques – permet notamment de faire rouler les bennes et les bus de façon plus verte.

Près de 30 colonnes à verre sont également présentes dans l'arrondissement. On peut y déposer les mêmes déchets que dans le bac blanc, à savoir des contenants en verre (pots, bouteilles et bocaux). Un système d'insonorisation a été étudié pour limiter le bruit lors des dépôts. Par ailleurs, la plupart des colonnes à verre sont dotées d'ouvertures surbaissées, afin de les rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Recycler plutôt que jeter

Une quinzaine de bornes textiles est installée dans l'arrondissement. Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent y être déposés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac fermé (les chaussures liées par paire) pour être ensuite triés, réemployés ou recyclés. Le site www.refashion.fr vous permet de repérer les bornes textiles les plus proches de votre domicile. Les recycleries donnent aussi une seconde vie aux vêtements, jouets, livres, tout en contribuant à créer des emplois. C'est le cas de la Ressourcerie d'Apprentis d'Auteuil, une boutique solidaire tournée vers l'économie circulaire.



TRILIB'

Les Trilib' sont des conteneurs de tri de proximité accessibles 24h/24 qui permettent de collecter deux types de flux : verre et multimatériaux (emballages plastiques, métalliques, petits cartons, papier etc.). Objectifs : mettre à disposition des parisiens un service de tri pratique et fonctionnel apportant une réponse aux immeubles insuffisamment ou non dotés en bacs de collecte sélective. Ils ont également pour vocation de rendre plus visible le tri des déchets dans l'espace public. Les stations de tri, collectées deux fois par semaine, sont dotées de deux modules de collecte : jaune, pour tous les papiers et emballages (cartons, plastiques, métaux) ; blanc, pour les bouteilles, pots et bocaux en verre, avec ou sans bouchon, vidés, non rincés. Courant 2024, les déchets alimentaires pourront être jetés dans le bac marron.

Dans l'arrondissement, les stations sont situées
201 avenue Victor Hugo, 22 avenue Mozart,
158 quai Louis Blérot et à l'angle des
rue Buis et Chardon-Lagache.

ADRESSE DES BORNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Marché de Passy – 3 abris bacs 24h/24 7j/7 à l'angle des rue Bois le Vent et Duban
- Place Jean Lorrain – Abri bac 24h/24 7j/7 à l'angle de la rue Michel Ang et rue d'Auteuil
- Porte Molitor – Abri bac 24h/24 7j/7 à l'angle de l'avenue du Général Sarrail et de la place de la Porte Molitor
- Gros-La Fontaine - Abri bac 24h/24 7j/7 à l'entrée du square Henri Collet et Abri bac 24h/24 7j/7
- Avenue de Versailles - Abri bac 24h/24 7j/7 place du Président Paul Reynaud
- Avenue du Président Wilson – bac marron durant le marché



23



Enlèvement des gros encombrants : un service gratuit

Pour les encombrants qui, par leur volume ou leur poids, ne peuvent être pris en compte lors de la collecte des ordures ménagères (petit électroménager, mobilier, literie...), un service municipal gratuit est mis à disposition. Chaque demande est limitée à 3 m³ par personne. Vous pouvez effectuer par téléphone au 3975 (*coûts d'un appel local) ou via le site <https://teleservices.paris.fr/> ramen en suivant les instructions.

Autre alternative : si vous souhaitez vous débarrasser d'un appareil de gros électroménager, vous avez également la possibilité de contacter Ecosystem, une entreprise d'intérêt général dont le rôle est de prolonger la vie des équipements électriques

et électroniques (EEE). Ecosystem vient le collecter à votre domicile, gratuitement et sur rendez-vous. Le service est proposé aux particuliers comme aux professionnels.

Tout dépôt sauvage sur la voie publique est strictement interdit et sanctionné d'une amende de 135€

Déchèteries et Espaces tri

Enfin, neuf déchèteries et deux espaces tri sont présents dans Paris, pour le dépôt de tous les objets y compris les batteries et huiles de vidange (hors déchets verts, Vêtements et textiles, verres, et déchets contenant de l'amiante).

ADRESSES DES DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHES DE L'ARRONDISSEMENT

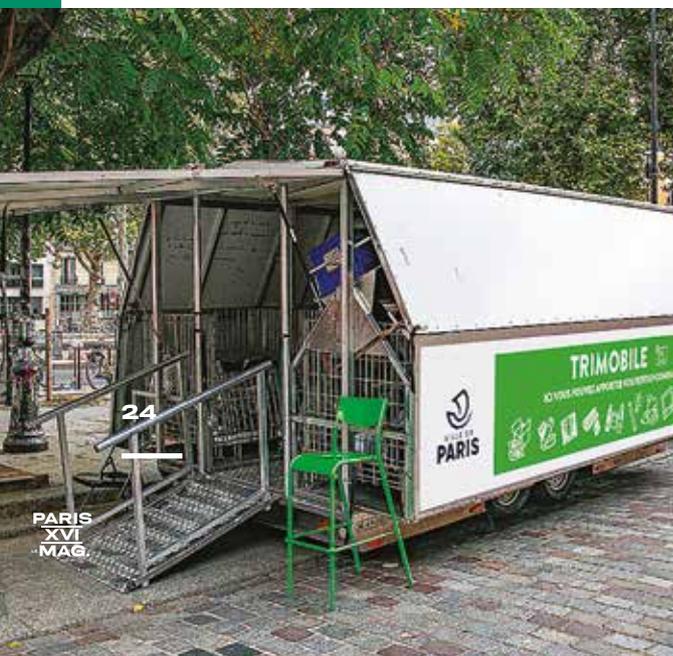
Dans le 7^e, Déchetterie Invalides Fabert, 1 rue Fabert

Dans le 15^e, Point tri Pasteur, 13 boulevard Pasteur et Déchetterie Quai d'Issy les Moulineaux, sous l'échangeur du Quai d'Issy du périphérique, voie AD15.

SAPINS : DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE

Chaque année après Noël, les sapins jonchent les rues, parfois enveloppés dans des sacs à sapins, le plus souvent jetés sur les trottoirs. Des opérations spéciales de ramassages sont organisées par les agents de la propreté durant les premières semaines de janvier. En parallèle, les habitants sont conviés à venir déposer leur sapin dans l'un des 14 points de collecte et de recyclage répartis dans l'arrondissement. Au lieu d'être incinérés, les sapins récupérés sont broyés et transformés en copeaux ou compost, utilisés comme paillage notamment, ou transformés en bois de chauffage. A titre d'information, une tonne de sapins collectés permet de produire 300 à 400 kg de compost. Un retour à la terre utile et bénéfique pour la planète.

Des collectes dédiées au ramassage des sapins pour les personnes fragiles (personnes âgées, femmes enceintes,...) qui en font la demande auprès des services de la mairie ont lieu tout au long du mois de janvier.



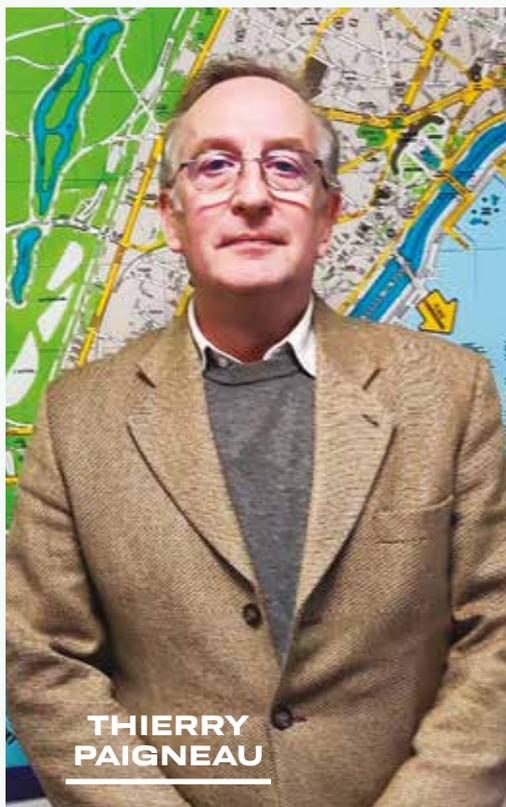
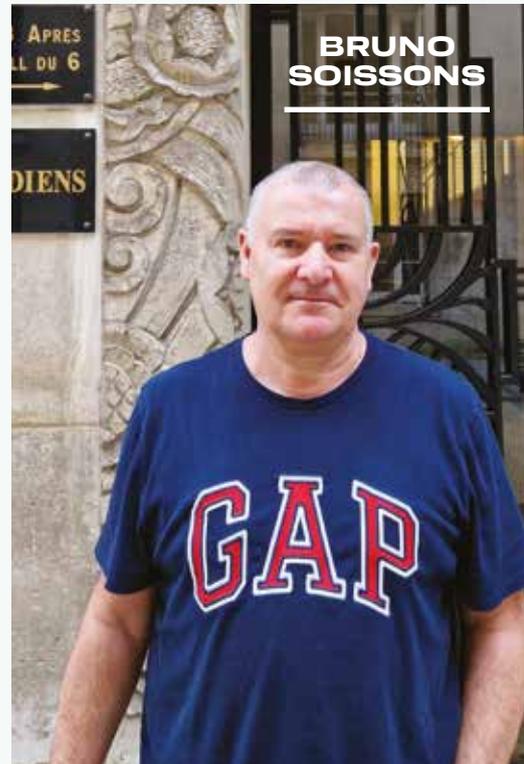
LE TRIMOBILE, POUR LES PETITS ENCOMBRANTS

Le Trimobile est une remorque aménagée qui permet aux habitants d'un quartier de déposer leurs petits encombrants dans les caisses et les caissettes spécialement prévues à cet effet et adaptées pour les différents types de déchets, afin de favoriser le tri et le recyclage : petit électroménager, téléphone, équipements high tech, cartouches d'encre, produits dangereux (soude, white spirit, colle, peinture, engrais...). Chaque mois, le Trimobile s'installe dans les différents quartiers parisiens. Des agents de la Ville de Paris sont présents sur place, de 9h à 13h pour réceptionner les objets.

Le calendrier mensuel par arrondissement est consultable sur le site www.paris.fr. Dans l'arrondissement, le Trimobile est présent 2 fois par mois sur 3 secteurs : à l'angle de l'avenue Murat et de la rue du Général Niox , à l'entrée du square rue Gros et au 9 place Victor Hugo.

PAROLES DE GARDIEN

Bruno Soissons, Gardien d'immeuble, Villa Chanez à Auteuil
Gardien d'immeuble depuis 10 ans, je m'occupe de la Villa Chanez depuis 7 ans, une résidence de 8 immeubles qui réunit près de 200 habitants. Lorsque je sors les bacs de poubelles à 6h du matin, je croise toujours les mêmes éboueurs, balayeurs et ripeurs. On finit par se connaître et c'est sympa d'échanger avec eux. Concernant le tri des déchets, les résidents sont attentionnés dans l'ensemble. En revanche, je suis sidéré par l'état des rues à l'extérieur de la Villa. On a la chance d'avoir un service de la propreté exemplaire, avec des agents qui collectent et nettoient tous les matins, un service d'enlèvement des encombrants gratuit, des équipements à disposition partout : poubelle de rue tous les 100 mètres, colonnes à verre, bornes textiles, trilib... Malgré cela, les gens jettent leurs poubelles sur les trottoirs ! Comme il y a des caméras à l'entrée de la résidence, on pourrait se servir des images pour prendre en flagrant délit les malotrus. Pour l'instant, on ne le fait pas... Ce serait efficace, pourtant ! Si une personne avait un rappel à la loi suite à une incivilité – vidéo à l'appui – ou écopait d'une amende conséquente, cela se saurait rapidement dans le quartier et ça en dissuaderait plus d'un.



PAROLES D'AGENT

Thierry Paigneau, Chef d'exploitation, secteur Dauphine

« Je suis agent de la propreté depuis le 6 février 1989 ! Après 35 ans d'activité sur le secteur Trocadéro puis Dauphine, je prends ma retraite en ayant accompli un beau parcours : d'abord balayeur de rue, j'ai passé des concours et gravi les échelons pour devenir chef d'équipe atelier (encadrant 40 agents), agent de maîtrise puis agent supérieur d'exploitation. Commencer comme éboueur et atteindre un haut grade est fréquent dans ce métier où l'on peut vraiment évoluer. Hélas, j'ai assisté en parallèle à une autre évolution : celle de la saleté de Paris ! Dans les années 90 et 2000, après le nettoyage d'une rue, nous n'étions pas obligés de repasser le lendemain : la rue restait propre une bonne journée, voire deux. Aujourd'hui, elle est à nouveau sale au bout de 2 heures ! Les gens ne respectent plus rien. Ils jettent leurs détritiques dans la rue à côté des poubelles de rue, près des colonnes de verre sans se soucier de la pollution, notamment visuelle. On se croirait revenu au Moyen-Age ! Il y en a même qui déposent leurs déchets sur les trottoirs, prennent une photo et se servent de l'application DansMaRue pour que les agents viennent les récupérer alors que, dans la majorité des cas, ils ont des bacs dans leur immeuble. Je regrette qu'il n'y ait pas plus d'agents de la police municipale sur le terrain et de verbalisations. Il faudrait

également que le montant des amendes soit plus élevé : 200€ pour les particuliers et plus de 5000€ pour les professionnels, histoire de dissuader les personnes qui, par leurs comportements et leur mépris, sont à l'origine de la saleté des rues, et de l'image désastreuse que nous renvoyons au monde ! »



LA PROPRETÉ DES RUES

TOUS RESPONSABLES !

Comme la gestion des déchets, la propreté des rues suscite des exigences légitimes de la part des habitants de l'arrondissement. Chaque jour, plus de 300 éboueurs collectent les bacs, nettoient et balayent les trottoirs, vident les poubelles de rue et entretiennent l'espace public. Pour être efficace, leur travail quotidien doit s'accompagner d'un comportement respectueux et de l'implication de chacun afin de maintenir la propreté de nos quartiers.

Les observations faites par les agents dans chaque quartier permettent d'établir une carte de nettoyage précise dans l'arrondissement. Les passages dans les rues sont répartis avec une fréquence spécifique qui va d'une fois par jour à une fois par semaine. Chaque quartier est divisé en en plusieurs zones correspondant aux ateliers, eux-mêmes divisés en cantons afin d'organiser la distribution du travail à l'arrivée de chaque agent, après la collecte en benne. Le nettoyage est effectué selon la largeur des rues et des trottoirs, à l'aide d'engins de dernière génération : laveuses,

balayeuses et aspirateurs de voirie. Les soirs de match au Parc des Princes ou lors d'événements particuliers (rencontres sportives, manifestations contestataires...), une équipe d'urgence de nettoyage est également déployée.

A noter : un nettoyage renforcé est effectué chaque semaine sur des lieux identifiés où vivent des personnes à la rue. Les agents de la propreté n'ont pas le droit de toucher aux affaires personnelles ni de déloger les SDF. Cette tâche complexe est menée en parallèle du suivi des services sociaux et avec la police municipale qui

vient en renfort afin d'encadrer ces opérations et prévenir les possibles agressions dont peuvent être victimes les agents de la propreté. Pour rappel, l'évincement de l'espace public des personnes à la rue ne peut se faire sans l'accord des personnes à la rue qui doivent accepter d'être prises en charge par les services sociaux et accompagnées dans des lieux d'accueil d'urgence. En cas de comportements dangereux avéré, seule la Ville de Paris peut déclencher une procédure d'évincement dite de « mise à l'abri » et donc faire appel, en respect du cadre légal, aux forces de sécurité. Les lieux d'accueil





La brigade citoyenne du XVI^e en opération collecte de déchets dans le Bois de Boulogne en juin dernier.

d'urgence étant totalement saturés à Paris et en Ile de France, ces « mises à l'abri » « forcées » sont rares, ce qui explique la multiplication des campements illicites sur la voie publique.

Opérations de nettoyage renforcé

Tout au long de l'année, la Mairie du XVI^e organise avec les agents de la Division du XVI^e des opérations de nettoyage renforcé pour un grand coup de propre. En 2023, 19 opérations ont eu lieu dans différents quartiers. Il s'agit d'opérations de nettoyage en plus

des actions des opérations classiques de maintien de la propreté des rues parisiennes. Pendant ces opérations, tout le secteur concerné peut être nettoyé de façon intensive : trottoirs, chaussées, mobilier urbain, avec en outre une opération d'enlèvement des graffitis et de l'affichage sauvage, grâce au renfort des moyens humains et mécaniques.

Le Bois de boulogne fait également l'objet d'une vigilance accrue.

La Mairie a mis en place une « brigade citoyenne » qui réunit des riverains ayant à cœur de participer à la collecte des déchets et aux actions de sensibilisation envers les personnes irrespectueuses de la nature, de l'espace public et des autres. Ces brigades sont mobilisées une fois par mois et réunissent des citoyens de tous âges, avec une participation investie et croissante de la jeune génération.

Si vous voulez rejoindre les équipes, le calendrier annuel des collectes citoyennes est mis en ligne sur le site de la Mairie.

L'incivisme, cause principale de malpropreté

Jets de mégots par terre, déjections canines sur le trottoir, dépôts sauvages dans la rue... le travail des agents est mis à mal par de nombreuses incivilités de la part d'une proportion d'habitants assez faible (fort heureusement !) mais suffisante pour donner cette impression de saleté permanente. Les éboueurs eux-mêmes finissent par être découragés : « *On passe ramasser les détritux et une heure après, il y a un nouveau dépôt !* » déplorent-ils d'une voix commune. Parmi les incivilités, il y a d'abord les crottes de chien qui jonchent les trottoirs. Les propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux, même dans le caniveau. Le bon geste : ramassez les crottes et es jeter-les dans les corbeilles de rue. Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 135€. Sauf que la Police Municipale n'a pas le droit de travailler en civil.



28

Or, on sait bien qu'à l'approche d'un agent en uniforme, tout le monde se montre soudainement exemplaire. La Police municipale ne disposant pas d'effectifs suffisants pour pister jour et nuit les maîtres irrespectueux, les problèmes d'incivilités perdurent inlassablement... L'autre sujet de rogne concerne les dépôts sauvages. Ceux-ci sont très variés et peuvent aller des déchets déposés à même le sol ou dans des sacs à côté des poubelles de rue plutôt que dans les bacs d'immeuble aux cartons, matelas, caves vidées sur le trottoir sans demande d'enlèvement préalable par les services de la mairie. Ces dépôts sauvages sont en constante augmentation, dans l'arrondissement mais aussi dans tout Paris et d'autres villes de France. En cause ? Les nouvelles pratiques de consommation, et notamment la vente en ligne et le fast-consuming. Les livraisons à domicile ont explosé. Les colis encombrant les poubelles jaunes et certains cartons d'emballages se retrouvent sur les trottoirs. Autre responsabilité pointée du doigt, celle de quelques artisans et professionnels du bâtiment peu scrupuleux qui déposent leurs déchets constitués de gravats, de pots de peintures, de bidets obsolètes dans les arrondissements situés à proximité de la périphérie. L'amende encourue pour un dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrants est de 135 euros et s'élève à 1500 € si celui-ci est réalisé à l'aide d'un véhicule.



Un dépôt sauvage avenue Georges Mandel



RESPONSABILITÉ ET SANCTIONS



► Ne pas uriner sur la voie publique

L'arrondissement est doté de 26 sanisettes publiques et gratuites mises à disposition. Il est donc préférable de les utiliser...

► Ne pas jeter de mégots par terre

Les corbeilles de rue sont équipées d'éteignoirs à cigarettes. Par ailleurs, si vous fumez devant votre lieu de travail, pensez au cendrier de poche. L'amende pour jet de mégot s'élève à 135€, avec une majoration si celle-ci n'est pas payée sous 45 jours.

► Ne pas cracher dans la rue

Le crachat dans l'espace public est pénalisé. Une amende de 135€ est appliquée aux personnes prises sur le fait.

► Ne pas nourrir les pigeons et autres oiseaux

Contrairement aux idées reçues, cette action n'est bénéfique ni pour les volatiles ni pour les citoyens. En effet, cette pratique ne fait que favoriser la prolifération des volatiles qui finissent par vivre dans des conditions sanitaires déplorables suite à leur surnombre. Ce geste fait l'objet d'une amende de 135€.



Opération d'évacuation et de nettoyage conjointe: police nationale, police municipale et propreté l'été sur les pelouses de La Muette

Un travail en commun avec les agents de la DPMP

Les agents Division de la propreté du XVI^e ne sont pas habilités à verbaliser les auteurs d'infractions. Ils agissent en collaboration avec les agents de la Direction de la police municipale et de la prévention (DPMP), les seuls assermentés à pouvoir émettre des amendes. Complémentairement aux actions de maintien de l'ordre et de lutte contre la délinquance menées par la Police nationale, ces personnels municipaux interviennent

tous les jours pour lutter contre les infractions.

Ce sont eux qui constatent les délits au cours de leurs tournées en surveillant notamment certains points sensibles, les incivilités après les signalements effectués via l'application DansMaRue ou par la mairie du XVI^e arrondissement.

Nettoyage graffitis

Chaque jour, les éboueurs enlèvent près de 650m² de tags et graffitis dans Paris, soit l'équivalent d'un terrain de tennis ! Des centaines d'affiches collées illégalement sur les murs sont

ET LE STREET-ART ?

Si un bailleur souhaite une fresque de street-art sur son bâtiment, il doit le signaler à la mairie et à la Division de la propreté du XVI^e afin de ne pas déclencher d'intervention d'enlèvement. A noter : c'est la mairie qui décide de ce qui relève du domaine artistique et de ce qui n'en relève pas.

aussi retirées. Ces actes délictueux dégradent l'environnement urbain et sont passibles d'une amende pouvant s'élever à 1500€ l'affiche.



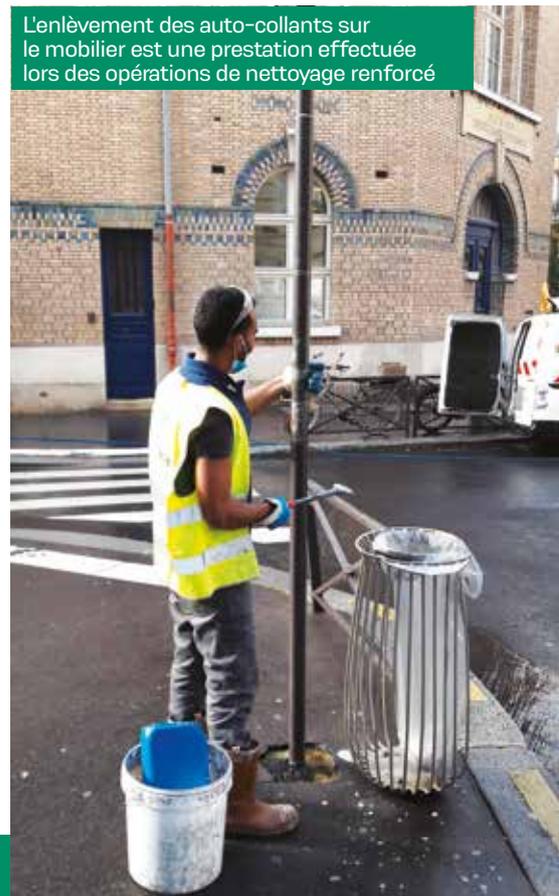
DansMaRue, POUR SIGNALER UNE ANOMALIE



Au-delà des retraits quotidiens des dépôts sauvages et de la verbalisation des contrevenants par les services de la Ville, plusieurs outils sont à disposition pour effectuer des signalements. L'application *DansMaRue*, en téléchargement gratuit depuis un smartphone, permet en quelques clics et une photo d'informer les services concernés. Poubelle débordante, poteau abîmé, chaussée dégradée... grâce au dispositif, tout le monde peut aider à améliorer la propreté et la qualité de l'espace public.

Si vous ne disposez pas d'un smartphone, vous pouvez effectuer ces signalements par téléphone en contactant le 39.75. ou via le site internet <https://dansmarue.paris.fr>

L'enlèvement des auto-collants sur le mobilier est une prestation effectuée lors des opérations de nettoyage renforcé





PAROLES D'ÉBOUEUR

Aude Yoyotte

Eboueur à la Division de la Propreté du XVI^e

« Je suis éboueur depuis octobre 2020. Aide-soignante à l'hôpital auparavant, j'ai entrepris une reconversion après la crise du Covid. Comme je suis très active et endurente, j'ai choisi d'être agent de la propreté et je ne regrette pas ! C'est un métier polyvalent fait de multiples missions. Après avoir débuté au balayage des rues, j'ai rejoint l'équipe chargée de l'enlèvement des encombrants. Et j'adore ! Chaque jour est différent. On commence le travail à 5h30 avec une feuille de route et c'est si intense que l'on ne voit pas le temps passer. Il y a aussi une très bonne ambiance d'équipe. Le fait que je sois une femme interpelle souvent les riverains. Je les amuse en leur disant que le métier me fait économiser l'abonnement à une salle de sport ! Et, c'est vrai, je suis bien musclée aujourd'hui ! (rire).
Ce qui m'agace ? Les Parisiens qui grognent tout le temps. Quand les éboueurs viennent avec leurs engins dès 5h30, pour ne pas gêner les départs au bureau et à l'école à 8h, ils râlent après le bruit, et quand on ne vient pas, ils râlent aussi parce que le nettoyage n'est pas fait ! On préfère en rire... Ce qui est moins drôle, c'est la saleté continue des rues. Les éboueurs lavent, balayent et quand ils repassent dans la rue quelques heures plus tard, ils trouvent à nouveau des sacs de boulangerie, des masques, des emballages cartons jetés sur les trottoirs ou dans le caniveau. Il n'y a pas de respect envers notre travail ni envers les riverains qui subissent eux aussi cette dégradation ! Heureusement, il y a aussi de nombreux Parisiens qui nous remercient et ça fait plaisir. Mes enfants sont aussi très fiers de mon métier. Je leur envoie d'ailleurs parfois des vidéos où je suis en tenue, devant des meubles à débayer. Ça fait son effet ! »

PAROLES DE RIVERAIN

Valérie Hénau

Habitante du XVI^e depuis 35 ans

J'habite Avenue Théophile Gautier à Auteuil après avoir vécu successivement rue Lauriston à Chailot et rue de l'Assomption au Ranelagh. Je suis toujours effarée, dans un quartier où l'on se targue d'avoir une certaine éducation, de voir à quel point certains considèrent la rue comme une déchetterie à ciel ouvert. Ces tas de meubles, objets, électro-ménager déposés sauvagement sur le trottoir, c'est incroyable ! Alors que le service d'enlèvement des encombrants de la mairie marche très bien et rapidement. Ces incivilités ont lieu la nuit la plupart du temps. Il m'est arrivé de prendre quelqu'un sur le fait. A chaque fois, les mêmes réponses : « Je n'ai pas le temps », « Je paye des impôts, les éboueurs sont là pour ça ! » A l'heure où l'on parle sans cesse de bienveillance, ce serait bien que les comportements changent. C'est triste à dire mais si l'on ne peut pas fonctionner sur la confiance et le respect mutuel, peut-être que l'installation de caméras est la solution.



« LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE » UNE PREMIÈRE RÉUSSIE!

Pour la première fois à Paris, du 2 au 8 décembre derniers dans le XVI^e arrondissement, une semaine entière aura été consacrée aux jeunes parents ainsi qu'aux futurs parents.
Retour en arrière sur le succès de cet événement



Pour cette première édition, et avec le plein soutien du maire du XVI^e arrondissement **Jérémy Redler**, **Sandra Boëlle**, ancienne députée de la 14^e circonscription, conseillère de Paris en charge de la petite enfance dans notre arrondissement, avait souhaité fournir aux parents et futurs parents l'occasion de répondre à beaucoup de leurs questions sur la parentalité à travers un format pratique et compact.

C'est ainsi qu'ont été organisées dans le cadre de la mairie du XVI^e, pas moins de 35 animations, gratuites, qui auront permis :

- D'informer et conseiller les parents et futurs parents à travers des tables rondes sur différentes thématiques en lien avec le quotidien du bébé

et du tout jeune enfant : Le doudou, le jeu, l'allaitement, l'alimentation des moins de 3 ans, le portage du bébé.

- De faire profiter les mamans de moments privilégiés avec leurs enfants : atelier gym, atelier langue des signes, atelier massages bébés, parcours de motricité

- De faire profiter les femmes enceintes de cours de « Yin Yoga »

- De faire participer les parents, seuls ou en couple, à un atelier ludique d'initiation aux gestes essentiels autour du bébé

- De créer du lien et de favoriser l'échange entre parents et futurs parents avec entre autres « le café des parents ».

- De favoriser l'entraide avec un vide-grenier puériculture

Les nounous n'avaient pas été oubliées puisqu'un temps de rencontres, avec jeux libres ainsi qu'un atelier « lectures de contes », avait été prévu avec les enfants dont elles ont la garde.

Si la plupart des activités étaient organisées en journée, 2 soirées-débats ont aussi suscité beaucoup d'intérêt :

- L'une sur le développement de l'enfant, du fœtus à 2 ans, avec la projection du film « Les 1000 premiers jours, là où tout commence », suivie d'un débat animé par **Nathalie Casso-Vicarini**, présidente fondatrice de l'association « Ensemble pour la petite Enfance ».

- L'autre sur les dangers des écrans pour nos enfants, animée par le docteur **Anne-Lise Ducanda**, médecin en PMI, fondatrice du collectif « Surexposition Ecrans »

Le programme de cette semaine était volontairement dense pour permettre aux parents de participer à un



maximum d'animations sachant que leur temps est très contraint.

Le retour de nombreux parents aura confirmé que les objectifs de cette semaine ont été atteints : Etre à l'écoute de nos jeunes familles, les accompagner, et les orienter si besoin dans leur rôle de parents ou futurs parents. Sans oublier les nounous qui jouent un rôle majeur dans notre arrondissement.

Sandra Boëlle travaille déjà sur l'édition 2024 de cette semaine appelée à s'inscrire dans le calendrier des événements importants de l'arrondissement.





Mais avant cela, elle donne déjà rendez-vous aux futurs parents et jeunes parents en recherche d'un mode de garde au prochain **Forum de la Petite Enfance** programmé au printemps.

Avec **Jérémy Redler** et **Sandra Boëlle**, l'engagement auprès des jeunes familles de l'arrondissement est constant et sans faille car ils sont très conscients des grandes difficultés que rencontrent nos familles pour trouver un mode de garde pour leurs enfants, difficultés encore aggravées par la pénurie de personnel dans les crèches qui entraîne la fermeture de très nombreuses places, et ce sans réaction de **Madame Hidalgo**.

Mais nos familles doivent aussi savoir qu'elles peuvent compter sur le maire et **Sandra Boëlle** pour agir au quotidien et aussi continuer à faire des propositions lors de chaque Conseil de Paris pour parvenir à débloquer cette situation intenable qui perdure et se surajoute au déficit structurel de places dans l'arrondissement.

Terminons toutefois sur une note positive avec plusieurs annonces :

- L'ouverture d'un deuxième lieu pour les « **Samedis en famille** » à la **halte-garderie Claude Terrasse** pour des moments privilégiés parents-enfants

au sein d'un atelier gratuit d'éveil artistique.

- L'ouverture d'un nouveau relais Petite Enfance dans l'arrondissement à la **Crèche Chaillot** par l'association Maison de l'Enfance; projet initié et soutenu par **Sandra Boëlle** afin de permettre aux nounous de se professionnaliser tout en participant gratuitement à des ateliers avec les petits dont elles ont la charge.

Tous ces projets, municipaux ou associatifs, initiés par la majorité municipale du XVI^e, dépendent toutefois des financements votés en Conseil de Paris, et nécessitent

donc un engagement et une vigilance constants de nos élus afin que notre arrondissement ne soit plus le grand oublié de **Madame Hidalgo**.

Dans la continuité de nos actions, et pour continuer à soutenir nos familles, notre maire, **Jérémy Redler**, déposera sur la proposition de **Sandra Boëlle** au tout prochain Conseil de Paris de février un vœu visant à créer dans le XVI^e une « **Maison des 1000 premiers jours** », concept qui serait tout à fait innovant à Paris.

sandra.boelle@paris.fr
Numéro du Relais Informations Famille du XVI^e : 01.40.72.16.79



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

En Conseil de Paris du lundi 5 juin 2023, Anne Hidalgo et sa majorité plurielle ont adopté un nouveau Plan Local d'Urbanisme pour Paris. Les écologistes ont cédé face à la densification future et les communistes ont obtenu une multiplication exponentielle d'adresses réservées aux futurs logement sociaux : le fameux pastillage. Le PLU qui régit actuellement Paris datait de 2006. Alors certes, ce PLU devait être réformé pour inscrire Paris dans le futur mais ce nouveau PLU est celui de tous les excès.



Faites entendre votre voix

Le projet de PLU a été arrêté lors du Conseil de Paris de juin 2023. Ainsi, la phase d'enquête publique est organisée du **8 janvier au 29 février**. Les participations, contributions et avis des Parisiens, personnes morales seront intégrés dans le rapport du commissaire enquêteur. L'intérêt de cette enquête est donc de pouvoir peser sur ce PLU. N'hésitez pas et participez à cette dernière soit directement en ligne via le site de la Mairie du XVI^e (Tout savoir sur l'enquête publique sur le projet de PLU bioclimatique) soit lors des permanences organisées à la Mairie du XVI^e les **13 et 24 février 2024** (9h à 12h).

Logement social dans le XVI^e

A titre d'exemple, le XVI^e comptera près de 100 adresses de logements

sociaux alors qu'il n'en comptait qu'une vingtaine. Cette pratique est désastreuse pour l'attractivité économique de la ville et les entreprises ne rénoveront plus les locaux par crainte d'avoir l'obligation de céder une partie des locaux pour du logement social. Pire encore, les classes moyennes ne pourront plus se loger à Paris où ils travaillent. Les Parisiens quitteront toujours plus nombreux la capitale : déjà plus de 120.000 ont fait ce choix depuis 10 ans.

Disparition des « villages » du XVI^e

Le XVI^e arrondissement se distinguait des autres quartiers de Paris par son caractère de village : maisons de ville, commerçants de proximité et produits de qualité. Il ne suffisait que de végétaliser davantage. La Ville de Paris a tranché contre le sens de l'histoire : bétonisation et densification. Les villages du XVI^e risquent malheureusement

de disparaître. Alors malgré une communication travaillée, le PLU est bien loin d'être « bioclimatique ». En réalité, il n'aura que pour effet de dégrader le cadre de vie des Parisiens.

Nos priorités

La Mairie du XVI^e et le Groupe changer Paris souhaitent :

- Loger mieux et loger ceux qui font vivre Paris en développant l'offre d'appartements de taille familiale (T3/T4/T5 ou +) dans chaque nouveau programme de logements, notamment sociaux, pour loger l'ensemble des familles parisiennes. Nous souhaitons relancer l'accession sociale à la propriété par la transformation de 1% du parc HLM de la Ville en bail réel solidaire (BRS), soit en moyenne 2.500 logements par an, pour que les locataires du parc social souhaitant acheter leur logement social et étant éligibles au BRS puissent s'ancrer durablement dans leur quartier.
- Créer de nouveaux espaces verts, protéger et régénérer l'existant en identifiant et sanctuarisant tous les espaces publics non bâtis encore en pleine-terre pour créer de nouveaux parcs et des jardins de qualité et en sacralisant la protection des Espaces Verts Protégés (EVP).
- Lutter contre la densification du bâti et la bétonisation en baissant le seuil du règlement des hauteurs à 37 mètres maximum sur tout Paris et réduire ce seuil, à 25 ou 31 mètres, à proximité de quartiers historiques ou secteurs protégés.

AGUTTES

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Bijoux & Montres

ESTIMATIONS GRACIEUSES & CONFIDENTIELLES

L'art de la transmission à la française

Fondée il y a 50 ans, la maison Aguttes s'est hissée au rang d'acteur majeur du marché de l'art international. Nos départements Bijoux et Montres préparent leurs prochaines ventes. À cette occasion, nous vous proposons des journées d'estimations gratuites et confidentielles sur rendez-vous dans notre bureau de Neuilly-sur-Seine ou, selon vos demandes, à votre domicile ou votre banque. Nous vous recevons également sans rendez-vous le mardi après-midi.

Ventes en préparation

BIJOUX & PERLES FINES • 13 mars 2024

Philippine Dupré la Tour

+33 (0)6 17 50 75 44 • duprelatour@aguttes.com

MONTRES DE COLLECTION • 12 mars 2024

Claire Hofmann

+33 (0)7 49 97 32 28 • hofmann@aguttes.com



a. Bague «Diamants» - Vendue 172 000€. b. Van Cleef & Arpels. Ensemble «Fougère» - Vendu 123 000€. c. Cartier. Tank cintrée, vers 1930. Montre bracelet - Art déco - en platine. Vendue 148 000€



Découvrez notre maison de ventes

Neuilly-sur-Seine • Paris • Lyon • Aix-en-Provence
Bruxelles • Genève | aguttes.com | @f t i n s

Dès 60 ans, Il est possible de compléter votre retraite, en vendant :

- en viager occupé ou libre
- la nue-propriété
- en occupé sans rente



Hubert Thomassian 24 années d'expérience, Expert en droit viager

Estimation offerte sur toute la France
VIAGER PREVOYANCE



189, rue de la Pompe, 75116 Paris
viagerprevoyance@viagers.net
01 45 05 56 56 www.viagers.net

IMA
interiors

Architecture d'Intérieur
Entreprise de bâtiment
tout corps d'état



IMA accompagne les particuliers et les professionnels dans la rénovation de leurs biens.

De l'étude à la réalisation, IMA s'occupe de tout pour plus de sérénité et de qualité, dans le respect du budget et du délais.



@ contact@imainteriors.com

☎ 06.79.66.00.77

🌐 www.imainteriors.com

📍 12 Rue Antoine Roucher
75016 Paris

Senior Compagnie
Plus qu'une aide, une compagne

50% de réduction sur les prestations

AIDE À DOMICILE

Maintenir le lien social des personnes âgées et/ou handicapées. Devis personnalisé uniquement sur RDV : Aide au levé/au couché, à la toilette, à la prise des médicaments - Faire les courses - Préparation des repas (selon régime) - Entretien du logement - Accompagnement extérieur - Loisirs (jeux, lecture...)

33, rue Greuze (fond de cour à droite)
7/7 - 24h/24 - 01 56 40 07 86

50% de réduction sur les prestations

24h/24

AIDE À DOMICILE

Pas si simple de continuer à vivre chez soi lorsque l'âge ou les contraintes de santé viennent compliquer le quotidien. Accompagnement de jour et de nuit, travaux ménagers, aide à la mobilisation, à l'hygiène, aux repas... ADHAP vous apporte les solutions qu'il vous faut en moins de 48h !

35, avenue de Versailles Paris 16
01 46 47 28 29 - www.adhap.fr

LOOM PET STORE

LOOM PET STORE

Le nouveau concept tendance pour vos chiens et chats

Accessoires | Espace gourmet | Toilettage

6, rue Gustave Courbet
75116 Paris
09 82 66 53 18



NYUDE

Envie d'un teint plus lisse et lumineux pour combattre l'hiver ? Nyude Paris vous propose le soin Microneedling à base d'acide hyaluronique et vitamine C ! Cette technique consiste à microperforer les différentes couches du derme pour améliorer les imperfections de votre peau et les signes de l'âge.

N'hésitez pas à nous contacter au 01 84 25 37 60 - 140 av. Victor Hugo

CHRIS COACH SPORTIF

CHRIS COACH SPORTIF

Coach sportif remise en forme et pilates à domicile sur rendez-vous. Agrément service à la personne réduction d'impôt.

06 89 69 41 06 ou mail
chris.coach.sportif@gmail.com
Infos tarifs sur
www.chris-coach-sportif.com



LA COMPAGNIE DES BULLES

Librairie spécialisée BDs et Manga

Une équipe de passionnés vous accueille avec près de 10 000 références sur 80m² dédiés au 9^e art. BDs, manga et comics à offrir ou s'offrir, de 3 ans à 103 ans, vous attendent au 179 avenue de Versailles. Ouvert du mardi au dimanche matin.

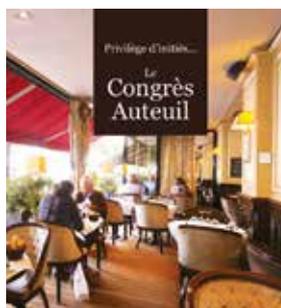
179 avenue de Versailles



OPTIQUE MÉDICALE BOISSIÈRE

Nous garantissons un confort optimal, une adaptation immédiate et une optique de qualité. Nous proposons un choix exceptionnel de loupes médicales et d'Aides Visuelles pour la DMLA. Des collections renouvelées et des promotions en permanence.

Lundi - vendredi de 10h à 19h.
77 rue Boissière - 01 45 00 60 64



LE CONGRÈS AUTEUIL

Restaurant élégant et cosy à la Porte d'Auteuil proposant des viandes et des fruits de mer.

Ouvert tous les jours de 8h à minuit.

Voiturier.

Réservations au 01 46 51 15 75
144, bd Exelmans
www.congres-auteuil.com

DECORA

Même si vous n'avez qu'une porte à peindre. Contactez-nous.

Tous travaux de rénovation.

Dégâts des eaux

Devis gratuit

124, avenue Mozart - 75016 PARIS
01 42 24 52 14
www.decora.fr

Idelec

Installations - Dépannages électricité, & magasins de luminaires, ampoules et abat-jours.

Pour les PARTICULIERS, les SYNDIC, et les PROFESSIONNELS.

Du sur-mesure, adaptées à votre logement. Solutions sécurisées, et pérennes pour vos parties communes. Notre expertise au service de votre entreprise.

118 Avenue Mozart - 75016, Paris
01 46 51 08 08 - idelec@paris16eme.fr
www.idelec-paris16.fr

01 42 24 10 28

RÉNOVATION - DÉPANNAGE 7/7

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ
MAÇONNERIE
PEINTURE
MENUISERIE

RÉNOVATION DE SALLE DE BAIN
DEVIS GRATUIT

22 av. Théophile Gautier
75016 PARIS

LES CHANTIERS MAL GÉRÉS DE LA MAIRIE DE PARIS

Entretien des chaussées, pose d'arceaux vélo ou de ralentisseurs, aménagements des carrefours, sécurisation des écoles... la Ville de Paris entièrement obnubilée par les JOP 2024 délaisse (encore plus que d'habitude) l'entretien courant de la Ville pour se lancer dans des travaux pharaoniques gérés à vitesse V. Alors qu'elle est en retard sur tous les aménagements prévus dans le cadre d'Embellir Votre Quartier Auteuil, que les travaux Porte de Saint-Cloud n'en finissent plus, que ceux rue Michel-Ange balbutient, la Ville concentre toutes ses forces à remplir ses objectifs pour les JOP délaissant l'entretien courant de nos rues.

Alors que depuis de nombreuses années déjà, la Ville a, par volonté politique et mauvaise gestion, délaissé l'espace public tant en matière de propreté que d'entretien de la voirie et du mobilier, elle donne désormais la priorité aux JOP. Ce mois-ci vont débiter les travaux place du Trocadéro avec l'installation d'une « tour media » au milieu de la place et l'aménagement d'une circulation en « fer à cheval » provisoire que la Ville rêve encore de pérenniser après les JOP comme elle le souhaitait dans le cadre de son projet « One » retoqué par la Préfecture de Police, saisie à l'époque par le Sénateur et ancien maire, **Francis Szpiner**. Parallèlement, le Sud de l'arrondissement est en chantier permanent avec des travaux Porte de Saint-Cloud qui engendrent des nuisances insupportables en termes de trafic, de pollution et de conflits d'usage. La piste cyclable rue Michel-Ange a pris des semaines de retard. Toujours pressée par son calendrier JOP, le chantier a été mal anticipé, des travaux préparatoires n'ont pas été entrepris ce qui a provoqué des inondations ; faute d'études préalables nécessaires, l'enveloppe étanche

du métro a été perforée ! Le chantier a de nouveau été arrêté pendant un mois faisant glisser délais et budget...

Mais la Mairie de Paris ne compte pas s'arrêter là !

Anne Hidalgo et son adjoint écologiste David Belliard, en charge de l'aménagement de l'espace public et des mobilités ont décidé la création d'« Olympistes » pour les JOP 2024 qu'ils vont aussi pérenniser après les JOP se félicitant de l'héritage laissé. Le problème n'est pas, nous le rappelons, de créer des pistes cyclables. Il est important que les cyclistes puissent traverser, vivre, profiter du XVI^e arrondissement en toute sécurité. MAIS, la Ville propose des projets de pistes cyclables **dont même les cyclistes ne veulent pas**. Concernant l'avenue Paul Doumer, malgré l'opposition des commerçants, des riverains, des professionnels de santé (nombreux sur et aux alentours de cette artère) et donc des associations de cyclistes la Mairie de Paris a décidé de passer en force et de commencer les travaux à la fin du mois de janvier. Exit le stationnement,

exit les voitures, la quasi-totalité des places de stationnement va être supprimées (soit 150 places !) sans qu'aucun aménagement paysager ne soit proposé, sans tenir compte de l'opposition de la Mairie du XVI^e et des habitants qui se sont pourtant exprimés clairement dans une réunion publique organisée à la Mairie avec le cabinet de Monsieur Belliard en novembre dernier. Parallèlement, elle lance à vitesse grand V la création d'autres pistes cyclables boulevard Murat et boulevard Suchet. Concernant le boulevard Murat (les travaux viennent de débiter) de nombreuses places de stationnement vont être neutralisées jusqu'à fin mars en raison de ces travaux. Nous avons obtenu pour le moment l'annulation du projet de création de piste cyclables sur l'avenue Mozart. Devant notre opposition, l'aberration du projet qui prévoyait un changement du sens de circulation sur l'avenue et l'impréparation des équipes de la Mission Vélo en charge des travaux pistes cyclables pour la Ville de Paris, la Maire de Paris a finalement reculé.

PASSERELLE ALBONI, LA VILLE DE PARIS N'AURA RIEN FAIT POUR LES JOP !

Depuis 2021, la passerelle Alboni est gravement fragilisée par un accident de la circulation qui a nécessité le renforcement de la structure et laissé une emprise conséquente sur la chaussée, engendrant de graves problèmes de circulation et de pollutions de toutes sortes. Depuis 3 ans, la Mairie du XVI^e se mobilise aux côtés des riverains et de **l'association Passy Seine** pour obtenir que les travaux de rénovation et de consolidation soient effectués. La Ville s'était engagée à les faire avant les JOP, mais une fois de plus, elle ne va pas respecter ses engagements pour cause « d'études longues et complémentaires qui ont dû être menées »... Un scandale de plus à mettre à l'actif de la gestion défaillante de la Ville de Paris qui crée des « Olympistes » à tout va mais ne se préoccupe pas de travaux que les riverains attendent depuis trois ans !



VICTIME DE LA POLITIQUE IMMIGRATIONNISTE DE LA VILLE DE PARIS

En un peu plus d'un mois, **trois décisions brutales et unilatérales de la Ville de Paris sur la politique migratoire ont visé le XVI^e arrondissement et sa population :**

Le 17 novembre, la Mairie de Paris réquisitionnait l'ex-école Hamelin pour en faire un centre d'hébergement pour « mineurs » étrangers non accompagnés en attente de leur évaluation, alors que la Mairie du XVI^e prévoyait d'y installer un centre d'accueil pour enfants handicapés.

Le 11 décembre, Anne Hidalgo annonçait la prolongation jusqu'en 2027 et le doublement de la capacité d'accueil (de 200 à 400 places) du centre « provisoire » pour migrants du Bois de Boulogne, édifié **illégalement** depuis 2016 sur un terrain rigoureusement inconstructible, car situé dans les limites du Bois de Boulogne.

Le 27 décembre, la Mairie de Paris nous a informés la veille pour le lendemain de la mobilisation



Le centre "provisoire" d'hébergement du Bois de Boulogne construit en site classé

du Gymnase Montherlant, là aussi pour y loger des « mineurs » étrangers « en attente d'évaluation de leur âge ». Cette décision lèse gravement les intérêts des élèves dans la préparation de leurs épreuves du BAC et des sportifs du quartier, et constitue un bien mauvais signal à sept mois des Jeux Olympiques de Paris.

La Ville et l'État ne peuvent plus faire face à l'afflux continu de jeunes « mineurs » isolés qui arrivent sur le territoire Chacun renvoie la responsabilité à l'autre sans se préoccuper des conséquences que cela peut avoir sur ces populations instrumentalisées par des passeurs et des associations comme on l'a vu dans le cas de l'occupation de l'école Erlanger au printemps dernier. Dans le même temps, la Ville de Paris annonce qu'elle n'appliquera pas les dispositions de la nouvelle loi immigration, votée par le Parlement et permettant de mieux réguler les flux migratoires. Elle refuse d'utiliser le « protocole d'aide à l'évaluation de la minorité », pourtant validé par le Conseil d'Etat

et mis en œuvre dans la quasi-totalité des départements français. Elle tolère, notamment dans le XVI^e, l'occupation illicite par des migrants de bâtiments ou d'espaces publics placés sous son autorité : hier l'école Erlanger, aujourd'hui le square Roger Coquoin, porte de Saint-Cloud.

La Mairie de Paris mène ainsi une politique totalement irresponsable, qui ne fait qu'aggraver la situation migratoire et la rend complice des passeurs.

Les arrondissements parisiens ne disposent pas de la personnalité juridique leur permettant de contester en justice les décisions de la Ville de Paris. Elles ne peuvent donc pas s'opposer aux abus de cette politique irresponsable, en attendant une indispensable réforme du statut de Paris redonnant des pouvoirs réels aux arrondissements, comme l'avait proposé dès son élection le Sénateur **Francis Szpiner** alors maire du XVI^e arrondissement de Paris. (Interview JDD 12/09/2020)

L'école Erlanger occupée illégalement plusieurs semaines au printemps dernier par des centaines de migrants.



EXPOSITION PARIS !

Andrew Simpkin, artiste-peintre franco-britannique présentera du 27 février au 12 mars prochain à la Mairie du XVI^e une trentaine de tableaux avec leurs dessins préparatoires sur le thème de Paris, sa ville d'adoption depuis plus d'un quart de siècle.

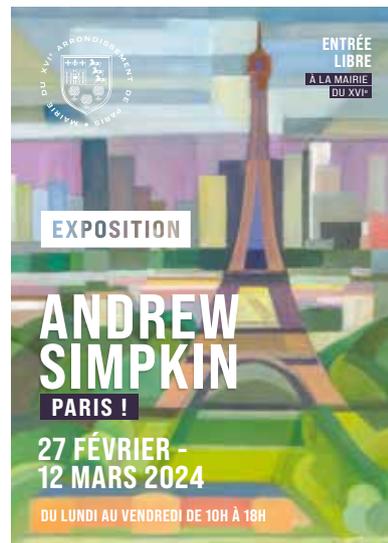


le Sacré Cœur, Notre Dame de Paris, les Champs Elysées... il y a même une série sur Paris La Défense, endroit rendu irréal par le style néo-cubiste de l'artiste.

Andrew Simpkin travaille à la peinture à l'huile sur carton pour son rendu intimiste dans une volonté de transformation onirique de la réalité de la ville...

La couleur au cœur de son travail

Ses facettes colorées évoquent les orphistes Delaunay ou Kupka, les post-cubistes Klee ou Picabia, et même le vorticiste Wyndham Lewis ou les futuristes italiens comme Balla. Les œuvres sont très



construites et dynamiques, tout en déformant la proposition initiale dans une recherche de beauté idéalisée.

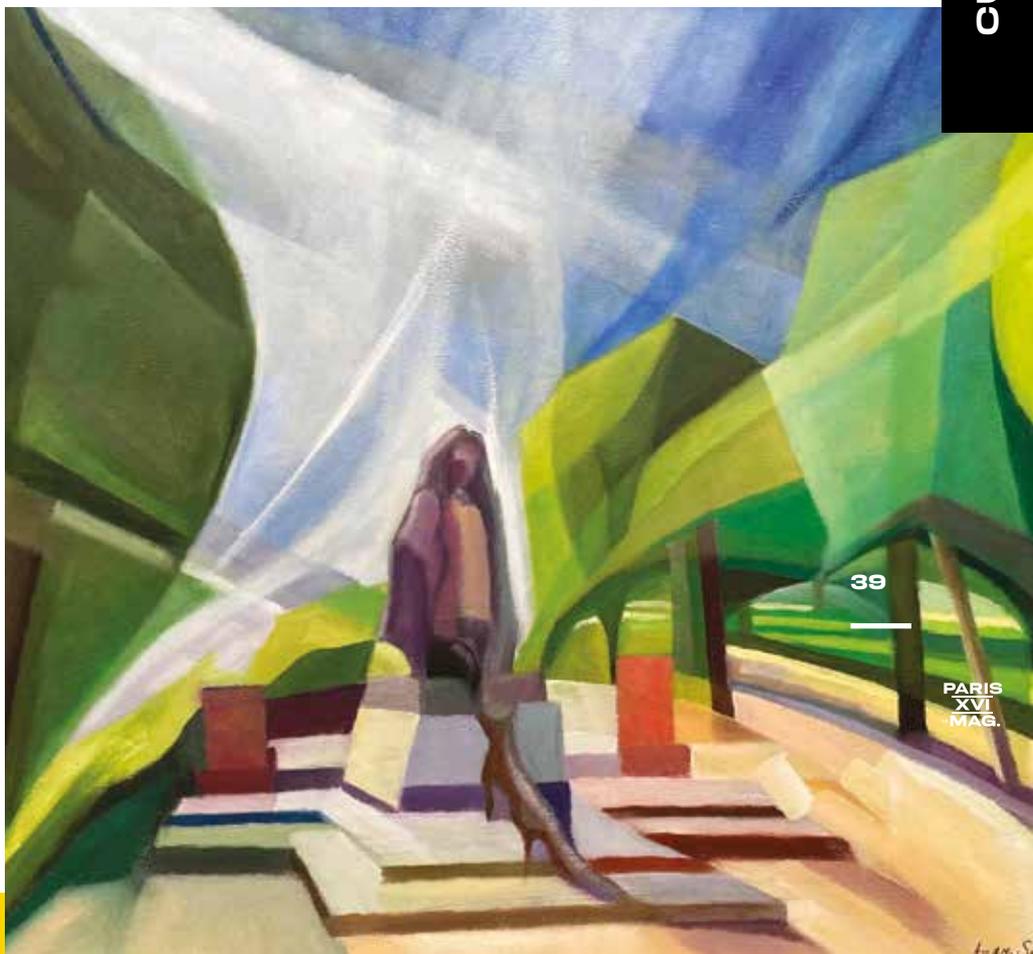
L'artiste sera présent à l'exposition tous les après-midis si vous souhaitez venir à sa rencontre pour plus d'explications de sa démarche créative.

Andrew.simpkin1@gmail.com
www.instagram.com/andrew_simpkin_artist/
Andrewsimpkin.com
06 31 27 85 77

Tout au long de sa vie en France, **Andrew Simpkin** a toujours vécu dans le seizième arrondissement de la capitale – rue la Fontaine, rue Davioud, rue de la Pompe, rue Boileau, Boulevard Exelmans... Il adore sa culture, son architecture, ses espaces verts, son élégance et sa beauté ; l'équilibre entre vitesse et quiétude, rumeur et silence, efficacité et douceur de vivre, modernité et classicisme...

Une déclaration d'amour au XVI^e ?

Plus de la moitié des tableaux exposés représentent son cadre de vie dans l'arrondissement : le Jardin du Ranelagh, le Trocadéro, l'Arc de Triomphe, le Bois de Boulogne... les autres tableaux mettent en avant les monuments et parcs de la ville : la Place des Vosges, le Jardin des Tuileries, le Jardin du Luxembourg, les Buttes Chaumont, le Parc Monceau,



39

PARIS
XVI
MAG.



TRIANON



MATELAS & SOMMIERS

Retrouvez le confort des plus grands
palaces et laissez-vous transporter
vers des **nuits royales**.



TRIANON-LITERIE.COM



EN EXCLUSIVITÉ



RETROUVEZ LES **MATELAS TRIANON** DANS VOTRE MAGASIN DE **PARIS 16^{ÈME}** (Av. Théophile GAUTIER)

ANNE BÉLIARD

ZE CHEF

COSMOPOLITE

Après avoir habité à l'étranger durant vingt ans, Anne Béliard est rentrée en France et s'est réinstallée à Paris, dans le XVI^e arrondissement où elle a grandi. Aujourd'hui chef de cuisine privée, elle s'appuie sur ses expériences culinaires aux quatre coins du monde pour proposer à ses hôtes des réceptions et des diners originaux. Rencontre.

Anne Béliard est ce que l'on appelle une « pure fille du XVI^e » ! Née dans l'arrondissement, elle a fait sa scolarité à l'école Lübeck puis au collège Notre-Dame des Oiseaux. Aînée d'une fratrie de quatre enfants, elle se passionne pour la cuisine à l'adolescence. « A cette époque, j'avais tendance à me rebeller contre l'autorité et j'entretenais des relations compliquées avec mon père. Comme nous avions un seul terrain d'entente – la cuisine, que nous aimions tout deux –, ma mère nous a proposé de prendre des cours ensemble. Bon gré malgré, j'ai accepté et durant mon année de seconde, j'ai retrouvé mon père tous les lundis soirs dans une école culinaire. Au fil des semaines, ces ateliers joyeux et conviviaux avec d'autres élèves nous ont rapprochés. On se faisait des blagues, des plaisanteries qui nous permettaient, au passage, de parler en se disant les choses autrement que par l'affrontement. Ces cours m'ont aussi permis d'affiner mon goût pour la gastronomie », confie Anne. Même si elle rêve secrètement de travailler dans ce domaine, la jeune femme suit des études à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG), se marie puis s'installe à Londres avec son époux. Dirigeant d'entreprises de parfums et de cosmétiques, celui-ci est amené à développer des sociétés à l'étranger. Pendant plus de vingt ans, le couple va alors habiter successivement à Miami, Tokyo, Milan et New-York.

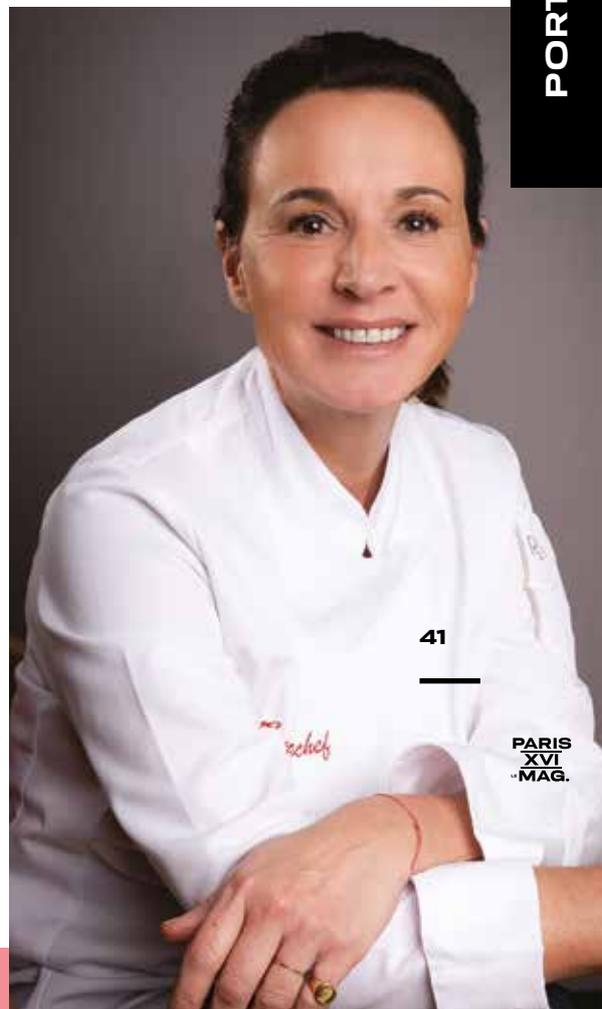
Cuisines multiculturelles

Tout en élevant ses quatre garçons, Anne continue de s'adonner à sa

passion pour la cuisine dans les différents pays où elle vit. « De la mythique criée aux poissons de Tokyo au marché Wagner de Milan, des potagers bio des rooftop de Brooklyn en passant par les pubs de la campagne texane autour d'Austin, je me suis plongée avec délice dans toutes les cultures, en explorant des saveurs nouvelles, des épices et des modes de cuissons ancestraux qui m'étaient jusqu'alors inconnus. Dans chaque pays, j'ai suivi des cours avec des chefs locaux, japonais, italiens, pour parfaire mon apprentissage. Au final, ces deux décennies d'expatriation ont été particulièrement intenses et enrichissantes », explique Anne qui s'est peu à peu professionnalisée. Dès 2011, elle organise des galas de charité pour la French American School of New-York puis, en tant que chef de cuisine, des diners privés en collaboration avec le chef français doublement étoilé Daniel Bouloud installé à New York. Outre-Atlantique, elle connaît un certain succès et se voit confier de nombreuses réceptions pour les clients américains de grands groupes tels Chanel, LVMH, Air France, Shiseido, Estée Lauder... De retour en France, forte de ses expériences multiples, elle décide de valider ses acquis et décroche son CAP cuisine. Une nouvelle aventure commence alors : Anne fonde AnneZechef pour mettre sa créativité et son entrain au service de clients particuliers ou professionnels. Réceptions exclusives, cocktails, diners intimes ou gastronomiques... Elle organise depuis, en tant que Chef privée, à Paris et au Pays Basque, son autre port d'attache,

des événements sur-mesure en élaborant des menus raffinés. Sa signature ? Une cuisine française twistée avec des influences cosmopolites. « Ces années à l'étranger m'ont apporté une curiosité et une agilité d'esprit précieuses pour m'exprimer aussi bien en cuisine qu'avec mes hôtes », confie Anne qui parle anglais couramment, comprend l'italien, l'espagnol et un peu toutes les langues, pour le plus grand bonheur des convives, souvent venus eux-aussi du monde entier.

www.annezechef.com



41

PARIS
XVI
MAG.

PORTRAIT

BIENVENUE DANS LE XVI^E !

Galerie d'art « Schneider gallery »

11, rue des Belles Feuilles

Anaïs Aidoud dirige la nouvelle galerie d'art la "Schneider gallery". Cette galerie, baptisée du nom de l'Ambassadeur de l'Art et conseiller en art à l'UNESCO, Monsieur Thierry Schneider, collabore avec Anaïs dans la sélection des artistes. Les jeudis soirs, lors des nocturnes, les habitants du quartier ont l'opportunité de rencontrer les artistes et collectionneurs, faisant ainsi de la galerie un véritable lieu d'échange et de partage.



Chocolatier Louis Fouquet

54, rue de la Pompe

C'est l'une des plus anciennes confiseries de la Capitale, fondée en 1852 par Louis Fouquet, qui vient de s'installer au cœur de la rue de Passy. Chocolats fabriqués de façon artisanale, pralinés cuits à l'ancienne, marrons glacés... vous attendent.



Brasserie Petit Saint-Cloud

2, place Léon Deubel

Un restaurant de quartier avec des plats faits maison notamment son fameux couscous...



Restaurant Algéria

98, rue Boileau

Chez Alegria, la cuisine française classique se réinvente avec modernité, mettant en avant des produits de qualité soigneusement sélectionnés. Chaque plat est une symphonie de saveurs, célébrant la simplicité des ingrédients sublimée par la créativité des chefs. Réservez dès maintenant pour une expérience gastronomique exceptionnelle, où passion et créativité se rencontrent à chaque bouchée.



Pâtisserie La Romainville

203, avenue de Versailles

Tout a commencé en 1949, dans une cave du XIX^e arrondissement de Paris, où un immigré italien mettait tout son cœur à confectionner de délicieux gâteaux dans son petit laboratoire, qu'il livrait vaillamment en triporteur aux restaurants du quartier. Le bouche-à-oreille

a rapidement fait son effet, et bientôt, les tables gourmandes de Paris et ses environs succombaient à ses créations irrésistibles.



Coffee Shop : Noir

1, rue de Passy

Ce coffee shop vient de s'installer à Passy. Il torréfie ses cafés dans son atelier et sélectionne des micro-lots parmi les meilleurs Arabica du monde, cultivés de manière éthique et équitable.



Restaurant Ermitage

50, boulevard Exelmans

Nouveau restaurant de cuisine slave à Auteuil. Un accueil chaleureux par la propriétaire avec une carte de plats typiques faits maison. Et une ambiance musicale qui accompagnera votre dîner le samedi soir.



Caisse d'Épargne

88, avenue Paul Doumer

Une nouvelle agence de proximité au cœur du XVI^e arrondissement avec un format qui répond aux besoins des clients en leur proposant plus d'efficacité, plus de rapidité, plus de sécurité en conservant l'humain au service des habitants.



59 Vins

3, rue Duban

Une petite cave de quartier que chacun réverait d'avoir dans son sous-sol. Passionné par les vins du terroir, Théo, sommelier de formation, vous attend pour vous faire voyager à travers les magnifiques domaines français.

Vins confidentiels, de niches...

"Des pépites" comme on dit dans le milieu, vous attendent, entourées par une centaine de magnums qui font la fierté du caviste mais surtout la spécialité de cette cave.



OPEL

142 Boulevard Murat

tél : 01 57 95 30 00

o.bouchet@1807groupe.fr

Un « magasin urbain » qui propose différents services de proximité liés à la mobilité, sur une surface de plus de 1 500 m².



- Vente de véhicules neufs OPEL
- Vente de véhicules d'occasion multimarques SPOTICAR
- Service de location courte durée Free2Move
- Service entretien et réparation disponible (Réparateur agréé Opel et Citroën)

Toute l'équipe Opel Paris 16^e du groupe 1807 sont heureux de vous accueillir et de vous accompagner au quotidien dans votre mobilité !

Prêt à porter Micasasté

Galerie Piazza

Après avoir connu un succès chaleureux lors de pop-up au sein du centre commercial Passy Plaza, inauguration de la toute première boutique. Les créations, inspirées de voyages en Inde, sont uniques et empreintes d'originalité. Vous trouverez une collection de prêt-à-porter, des vestes superbement brodées à la main, une ligne d'accessoires et de bijoux fantaisie mais aussi une ligne Stéphanie Fargeon Jewelry en or et pierres précieuses, et bien d'autres merveilles à découvrir en exclusivité.



Tire-bouchon des îles

12, place Léon Deubel

Succombez à l'appel de l'exotisme dans cette boutique de spiritueux aux arômes envoûtants et aux saveurs

inédites qui propose de nombreux rhums et aussi des vins, whiskys, bières, ...

Un petit coin d'outre-Mer au cœur du XVI^e arrondissement avec un accueil antillais chaleureux !



Restaurant Attabler

148, rue de la Pompe

Tél : 01 42 25 05 43

C'est avec son frère jumeau, Clément, que Maxime Le Meur ouvre sa première table gastronomique : Gemellus (Paris VII^e). Aujourd'hui, l'aventure continue pour le duo inséparable avec Attabler, leur seconde adresse qui fait honneur à la culture bistrotière parisienne. Ici, tout est réuni pour réaliser la recette parfaite d'un bon restaurant de quartier où, comme toute institution française qui se respecte, on mange et on boit bien ! Les plats typiques des bistrotis parisiens sortent avec justesse, parfois retravaillés avec des produits d'exception, accompagnés par une carte des vins soigneusement établie par Sébastien Perrier, sommelier et ami du chef Le Meur. Le tout dans une déco chaleureuse où faïences 70's, serviettes Vichy rouge et blanc et casseroles en cuivre nous téléportent dans un autre temps.



VOUS ÊTES COMMERÇANTS, RESTAURATEURS...

Vous venez de vous installer dans le XVI^e... Soyez les bienvenus ! Ces pages vous sont ouvertes ! Si vous souhaitez vous faire connaître à l'Élu en charge du Commerce et de l'Artisanat, n'hésitez pas à lui écrire :

[Bruno.lionel-marie@paris.fr](mailto: Bruno.lionel-marie@paris.fr)

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976



VENTE OR • STOCKAGE • ACHAT OR • EXPERTISE

Le **Comptoir National de l'Or** est le leader incontournable sur le marché de l'Or et des métaux précieux. Il s'engage à vous offrir la meilleure expérience au travers de **conseils avisés** en accord avec nos valeurs : expertise, transparence, respect et innovation.

Comptoir National de l'Or de Paris, 16^e arrondissement
19 Avenue de la Grande Armée - 75016 Paris
☎ 09 51 85 37 14 | 💻 gold.fr

Expert en Viager & Nue-propriété depuis 1964

- 🌟 Occupation à **vie ou limitée**
- 🌟 **Paiement jusqu'à 70%** de la valeur de votre bien
- 🌟 Expertise **gratuite** et **personnalisée**

Vendre votre bien en **Nue Propriété** ou en **Viager**, y avez-vous pensé ?

VIAGER EUROPE
Cabinet Daubry
www.viager-europe.com

Contactez notre **EXPERT**
Dans le 16^{ème}

01 42 03 98 41

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide à la vie quotidienne



Compagnie et vie sociale



Assistance administrative

01 84 01 13 23

27/29 rue Raffet
75016 Paris



petits-fils.com



VOTRE CONCEPT-STORE DÉDIÉ AU BIEN-ÊTRE DES CHATS ET DES CHIENS


Conseils en comportement **OFFERTS**

RÉSERVEZ VOTRE RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ DÈS MAINTENANT

☎ 09 78 80 35 75
@atelier@royalcanin.com



Des activités à partager avec votre compagnon : balades éducatives et ateliers de sociabilisation.



Plus de 550 solutions nutritionnelles développées par des vétérinaires.

142 Bd St-Germain, 75006 Paris

Ouvert lundi 13h-19h et du mardi au samedi 10h-20h



Mabilon



St-Michel-Notre-Dame



St-Michel-Notre-Dame

VIDÉO-PROTECTION MÉDAILLE OLYMPIQUE POUR LE XVI^e

Par Gérard GACHET, Adjoint au maire du XVI^e, chargé de la sécurité,
de la prévention de la délinquance et du droit des victimes.

Paris, tous les spécialistes le disent, est une ville sous-équipée en matière de vidéo-protection : il faudrait doubler au minimum le nombre de sites installés dans la capitale, soit 1500 actuellement, pour atteindre une couverture efficace. Parfaitement consciente de cette faiblesse, qui pose un vrai problème dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de l'été prochain, la Préfecture de Police a décidé un effort technique et financier conséquent, en équipant d'ici là 80 sites supplémentaires concernés par les JOP, qu'il s'agisse de lieux où se dérouleront des cérémonies ou des épreuves, ou bien d'axes de transport utilisés par les athlètes et les délégations. Des équipements qui continueront de fonctionner après les Jeux et seront intégrés au plan de vidéo-protection parisien (PVPP).

Quatre-vingts nouveaux sites équipés, cela représente 400 caméras, chaque site utilisant 5 caméras : 1 orientable et 4 fixes, soit au total un investissement de 5,2 millions d'euros. A titre de comparaison, dans le cadre de l'extension normale 2022-2026 du PVPP, en cours de réalisation, la mairie de Paris, qui finance les nouvelles caméras ensuite mises à disposition de la police, n'a prévu pour toute la ville qu'une soixantaine

de nouveaux sites, soit 300 caméras et 4 millions d'euros d'investissement...

La bonne nouvelle en ce qui concerne le XVI^e, c'est qu'il se voit attribuer, si l'on ose dire, la médaille d'or des nouvelles caméras ! Il abritera en effet 19 des nouveaux sites sur 80, soit 95 caméras. Il est vrai que des épreuves ou entraînements s'y dérouleront dans deux stades (le Parc des Princes, et Roland-Garros), que certains lieux – notamment le Trocadéro – accueilleront des cérémonies, que de nombreuses délégations comptent s'y installer pendant les Jeux et emprunteront des axes routiers traversant le XVI^e pour leurs déplacements.

Après les JO, ces caméras seront donc affectées à la lutte contre la délinquance. Et ce ne sera pas superflu : le XVI^e ne compte actuellement que 105 sites équipés, dont une vingtaine sont essentiellement dévolus à la circulation routière, notamment aux abords du boulevard périphérique. Et l'extension 2022-2026 du PVPP l'a singulièrement négligé : alors que la mairie d'arrondissement et le commissariat central demandaient ensemble l'équipement d'au minimum 7 sites supplémentaires, la mairie de Paris ne nous a attribué que 3, dont aucun n'est encore installé...



Les jardins du Trocadéro, site « sensible », seront désormais bien couverts par la vidéo-protection.

Le hasard olympique faisant bien les choses, plusieurs des sites choisis pour les JO enregistrent des problèmes d'insécurité et ces nouvelles caméras y seront particulièrement bienvenues. Les jardins du Trocadéro, par exemple, où trois sites, soit 15 caméras, seront opérationnelles ; même nombre sur l'avenue de New-York, depuis quelque temps envahie par les vendeurs à la sauvette et les joueurs de bonneteau truqué refoulés du Trocadéro ; sans oublier certains axes routiers jusqu'ici propices aux grands excès de vitesse, comme l'avenue de la Grande-Armée, où pas moins de quatre sites s'étaleront de la porte Maillot à la place Charles-de-Gaulle.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

La vidéo-protection, dont l'utilité dans la lutte contre la délinquance n'est plus à démontrer, coûte cher. L'équipement d'un site, soit un ensemble de 5 caméras, et son raccordement au réseau PVPP (plan de vidéo-protection de Paris, co-géré par la mairie de Paris et la Préfecture de Police), coûte en moyenne 65 000 €. Auxquels s'ajoutent 3 000 € / an de frais de maintenance (entretien, dépannage...). On mesure donc l'effort financier à accomplir pour doter la capitale d'un réseau efficace en doublant le nombre de caméras existantes.

MAJORITÉ MUNICIPALE

CONSEIL DU XVI^e ARRONDISSEMENT DE PARIS - 22 JANVIER 2024 Vœu relatif à la mise en place d'une bagagerie solidaire dans le XVI^e arrondissement. Présenté les élus du groupe Changer Paris

Considérant la nécessité de proposer des solutions concrètes pour les personnes en situation de précarité, notamment celles vivant dans la rue ou hébergées dans des structures d'urgence ;

Considérant que, dans le XVI^e arrondissement de Paris, comme sur l'ensemble du territoire parisien, le nombre de personnes à la rue ne cesse d'augmenter, nécessitant la mise en place de services de proximité adaptés aux besoins des personnes sans-abri ;

Considérant que les bagageries solidaires offrent aux sans-abri un espace sécurisé pour le dépôt de leurs affaires et favorise ainsi leur autonomie ;

Considérant l'absence de bagagerie dans le XVI^e arrondissement, l'urgence et les besoins croissants des personnes précaires de pouvoir disposer d'un lieu adapté au dépôt de leurs biens et de leur accueil ;

Considérant que la mise en place d'une bagagerie solidaire contribuerait à améliorer les conditions de vie des personnes

sans-abri du XVI^e arrondissement, en leur offrant un lieu pour sécuriser leurs effets personnels, favorisant ainsi leur insertion sociale et leur accès à d'autres services d'accompagnement ;

Sur proposition des élus de la majorité du XVI^e,

Le Conseil du XVI^e arrondissement émet le vœu :

- Que la Ville de Paris accompagne rapidement la mise en place d'une bagagerie solidaire dans le XVI^e arrondissement (mise à disposition d'un local adéquat ou location d'un local privé)
- Que des discussions soient engagées avec les acteurs de terrain et les habitants pour identifier un lieu approprié et sécurisé pour l'implantation de cette bagagerie solidaire ;
- Qu'un suivi régulier soit assuré pour évaluer son impact et son efficacité dans l'aide apportée aux personnes en situation de précarité.

OPPOSITION

PAROLES DU GROUPE « INDÉPENDANTS ET PROGRESSISTES »

La contribution du groupe
"Indépendants et Progressistes"
ne nous étant pas parvenue, nous ne sommes
pas en mesure de la publier ici.

BONNE ANNÉE 2024 !

En ce début d'année 2024, qu'il me soit permis d'adresser à tous nos concitoyens du 16^e arrondissement mes vœux les plus chaleureux de réussite, de santé et de bonheur partagé.

Souhaitons également pour Paris un excellent millésime car la planète entière aura les yeux rivés sur la capitale au moment des jeux olympiques et paralympiques. Un événement mondial où les enjeux de sécurité seront énormes : souhaitons vivement que seul le nombre de médailles françaises viendra égrener le fil d'une actualité sportive intense.

Enfin, il faut aussi espérer que la politique politicienne ne sera pas une nouvelle fois sur le devant de la scène, au détriment des préoccupations légitimes des parisiens à deux ans et demi des élections municipales mais parions qu'il s'agit là d'un vœu pieux : alors que la Maire de Paris avait annoncé son intention de ne pas briguer un nouveau mandat en 2026, il apparait désormais de plus en plus clairement qu'il n'en sera rien.

Le président de la république a réaffirmé sa volonté de réformer le système électoral en permettant enfin une élection au suffrage universel direct à Paris : loin d'un tripatouillage électoral comme le dit la gauche, ce sera au contraire l'occasion de mettre fin à une anomalie démocratique .

Bonne année 2024 !

**Eric HELARD, ancien Conseiller de Paris,
Conseiller d'arrondissement UDI, Centre et Indépendants.**



O P E L

DÉCOUVREZ OPEL PARIS 16E

GESTION DE FLOTTE



VÉHICULES PARTICULIERS

NEUFS OU D'OCCASION **SPOTiCAR**

SERVICE ENTRETIEN & RÉPARATION

Réparateur agréé Citroën



Votre contact privilégié

BRUNO CANBEK

07 48 72 28 48

b.canbek@1807groupe.fr



142 BD MURAT - PORTE SAINT CLOUD
01 57 95 30 00

BARNES

INTERNATIONAL REALTY



PARIS XVI* – Jasmin

Magnifique vue Tour Eiffel. Au 8^e et dernier étage d'un immeuble de l'année 1920 de standing, appartement familial de 151 m² Loi Carrez et 211 m² au sol. 4 chambres, 3 salles de bains. Parking en sus.

2 290 000 €*

*Copropriété : Oui | Lots : 17 | Charges annuelles : 5 000 € | En procédure : Non | DPE : D/E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 3 050 € - 4 150 € (2021) | Honoraires à la charge du vendeur



PARIS XVI* – Jasmin

Au 5^e étage, appartement lumineux et climatisé de 156 m² avec balcons orientés sud-ouest et sans aucun vis-à-vis. Il est composé de 3 chambres, d'une chambre de service de 12 m² et d'un parking. À proximité des commerces, des transports et des bonnes écoles.

2 350 000 €*

*Copropriété : Oui | Lots : 15 | Charges annuelles : 12 000 € | En procédure : Non | DPE : C/C. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 1 310 € - 1 660 € (2020) | Honoraires à la charge du vendeur



PARIS XVI* – Passy - La Muette / Cœur du Village de Passy

Au 5^e étage, appartement «clé en main» de 122 m² entièrement refait par un architecte. Espace de réception ouvrant sur un balcon filant de 11 m² exposé sud-ouest. 3 chambres dont une suite parentale. Cave. Calme et clarté. Box fermé en sus.

1 980 000 €*

*Copropriété : Oui | Lots : 10 | Charges annuelles : 6 300 € | En procédure : Non | DPE : E/B. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 2 380 € - 3 270 € (2021) | Honoraires de 4% TTC à la charge de l'acquéreur | prix du bien hors honoraires 1 960 000 €



PARIS XVI* – Place d'Iéna

Au 1^{er} étage surélevé d'un bel immeuble d'angle, appartement familial et de réception. Vaste séjour, salle à manger, cuisine dîatoire, suite parentale, 4 chambres et 2 salles de douche. Charme de l'ancien, parquet, moulures, cheminées. Cave.

3 550 000 €*

*Copropriété : Oui | Lots : 1 | Charges annuelles : 5 020 € | En procédure : Non | DPE : E/D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 4 541 € - 6 113 € (2023) | Honoraires à la charge du vendeur



BARNES Auteuil | +33 (0)1 89 06 86 28 | auteuil@barnes-international.com
BARNES Passy | +33 (0)1 89 04 60 56 | lamuette@barnes-international.com
BARNES Trocadéro | +33 (0)1 88 85 24 66 | trocadéro@barnes-international.com

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr